

Les Coréens du Nord retraitent

Deux enfants blessés dans un incendie

Deux enfants ont subi des blessures sans gravité au cours d'un incendie qui aurait pu leur coûter la vie, dans l'après-midi d'hier. Il s'agit d'André Forget, âgé de 11 ans, et de son petit frère de 2 ans, Jean Forget, dont les parents demeurent à 5710 rue Charlemagne, dans le quartier Rosemont. Ils ont été transportés à Ste-Justine.

L'état du premier est satisfaisant, il ne souffre que de légères brûlures aux mains et aux jambes. Le cadet a subi des blessures généralisées. Son état n'est toutefois pas alarmant.

Les deux enfants jouaient avec des allumettes dans le hangar situé à l'arrière de la maison quand le feu se déclara dans de l'étoffe. Ils réussirent à s'enfuir, mais non sans avoir failli y rester.

L'alerte aux pompiers fut aussitôt donnée. Ces derniers, sous la direction du chef de district La Chapelle, réussirent en peu de temps à maîtriser les flammes.

Après avoir reçu les premiers soins de la brigade de secours du poste 45, les enfants furent transportés à l'hôpital Ste-Justine.

Record de vitesse établi par le "Canuck" CF-100

Le nouvel avion à réaction CF-100 a parcouru hier soir la distance Montréal-Toronto en 30 minutes et 10 secondes. On croit que c'est à un record de vitesse jamais atteint encore. L'avion, surnommé le "Canuck", a maintenu une vitesse moyenne de 638 milles à l'heure. Le "Canuck" prendra part aujourd'hui à des manoeuvres d'essai à l'aérodrome de Dorval. Le ministre de la défense, M. Brooke Claxton, assistera à ces manoeuvres.

C'est le pilote Bill Waterton, un ancien chef d'escadron de la C.A.R.C., qui conduisit l'appareil et qui pilotera de nouveau aujourd'hui pendant les vols d'essai. Le CF-100 a été construit par la compagnie A. V. Roe de Toronto.

L'assemblée "pour la paix" n'a pas eu lieu, hier soir

Une intervention prompte de la police a empêché hier soir une assemblée qui devait être tenue en faveur de la paix et l'indépendance et pour protester contre l'envoi de troupes canadiennes en Corée. L'escouade antiterroriste de la police municipale dirigée par le capitaine Champagne et le sergent Boyzium, avait pris toutes ses précautions. Au moins une demi-heure avant la tenue de l'assemblée huit ou dix policiers avaient été postés à la porte et aux environs du Lion d'Or. Plusieurs détectives étaient aussi sur les lieux. Au poste spécial de l'escouade, angle Ontario et Beaudry, plusieurs policiers, une centaine, dit-on, étaient gardés en réserve pour répondre à toute alerte.

Tout ce branle-bas a eu pour effet de tenir loin ceux qui devaient tenir l'assemblée "pour la paix" et d'attirer, pour un moment, quelques curieux.

Parlementaires du Commonwealth en Nlle-Zélande

Londres, 9. (Reuter). — L'on apprend aujourd'hui que l'Association parlementaire du Commonwealth se réunira en Nouvelle-Zélande, au mois de novembre, pour étudier les questions concernant les affaires étrangères, la défense militaire, les relations économiques et l'immigration.

La conférence, qui doit durer 8 jours, sera précédée de la première réunion générale de l'Association sur sa nouvelle constitution, qui sera soumise pour être ratifiée, et de réunions du conseil général.

Plus de 70 délégués de l'Association ont été invités à cette conférence. La délégation britannique sera présidée par le vicomte Alexander.

Annuellement connue sous le nom de l'Association parlementaire de l'Empire, cette organisation comprend les parlementaires des Dominions et colonies britanniques et se réunit une fois tous les deux ans.

Deux divisions américaines progressent depuis hier soir

(DERNIERE HEURE)

Tokyo, 9. (A.P.) — Un communiqué de la dernière heure de la 8e armée, le plus optimiste depuis le début de la guerre de Corée, déclare que les troupes des Nations Unies, animées d'un esprit d'agressivité, font un succès de chaque rencontre avec l'ennemi sur toute l'étendue du front.

Au sud et sur le front central près de Taegu les communistes retraitent devant l'offensive des Américains. Les Coréens du nord sont repoussés chaque fois qu'ils tentent de traverser la rivière.

Tokyo, 9. (P.A.) — L'offensive américaine force les Coréens du nord à retraiter vers la région de Chinju. Sur le front central, non loin de Taegu, deux divisions américaines attaquent les troupes communistes: la 24e division, aidée par les troupes fraîches de la 2e, fait face aux troupes communistes qui détiennent les hauteurs stratégiques à 6 milles au sud-ouest de Changnyong, ville située à 23 milles au sud-est de Taegu, capitale provisoire de la Corée du Sud.

A 20 milles au nord, la première division de cavalerie s'est lancée à l'attaque d'un autre groupe de soldats rouges qui ont réussi à franchir la Nakdong, près de Keapong.

Les Coréens du Sud, d'après une récente dépêche, auraient brisé une tête de pont communiste sur la rivière Nakdong, à cinq milles au nord de Weagwan, à 15 milles de Taegu. Les Coréens du Sud affirment que leur contre-attaque a repoussé les communistes de l'autre côté de la rivière, causant ainsi plus de 100 morts chez l'ennemi. Ce rapport ajoute que l'aviation et l'artillerie américaine ont mis hors de combat tous les tanks communistes qui avaient réussi à traverser la rivière Nakdong.

La bataille de Taegu

Les troupes communistes, supportées par des tanks, se battent sauvagement pour garder la capitale provisoire de la Corée du Sud sous une menace constante. Dans cette région, les troupiers de la première division américaine et de la 24e division d'infanterie, renforcés par la 2e division, tentent un suprême effort pour déloger l'ennemi.

Le lieutenant-général Walton H. Walker, commandant de la 8e armée, a ordonné à la première division de repousser l'ennemi pour mercredi soir. Un tel ordre n'a pu être répété, mardi, parce que les communistes dépechent constamment des renforts sur les rives de la rivière Nakdong et menacent ainsi la principale voie de ravitaillement conduisant au port de Pusan, la grande base américaine.

Gains communistes au nord

Les communistes ont remporté quelques victoires au nord. Une attaque de tanks a fait reculer de plusieurs milles la sixième division sud-coréenne à l'ouest d'Uisong et au sud-est de Hamchang à 45 milles au nord-est de Taegu.

Un porte-parole du général MacArthur

admet aussi quelques nouveaux gains communistes aux dépens de la 2e division sud-coréenne, mais rapporte que les Coréens du sud sont encore au nord de la ville d'Uisong, cependant que la radio communiste affirme que cette ville est tombée entre les mains des soldats rouges.

Première offensive au sud

Le major-général William B. Kean s'est rendu sur le front sud pour ordonner la première offensive américaine dans cette région. Le cinquième régiment de fusiliers marins a attaqué de nuit et pris les communistes par surprise, et avance dans un mouvement de pince avec l'espoir de cerner plusieurs mille soldats de la Corée du nord, et d'opérer une jonction avec la 35e division sur la route principale conduisant à Chinju. Cette dernière division a avancé de 1,000 verges et tué plus de 400 ennemis en 24 heures, mais elle a dû ralentir son avance afin de ne pas s'attaquer par mégarde à des unités sud-coréennes, retardées dans la région de Chindong.

L'état-major américain qualifie cette avance d'offensive mineure et non pas de début d'une offensive générale.

Les communistes dépechent rapidement des renforts pour éviter la jonction des fusiliers-marins et de la 35e division dans la région de Pansang, à 8 milles à l'est de Chinju.

Soldats rouges vus par les Américains

Un jeune officier de l'armée américaine a fait les commentaires suivants sur les soldats communistes: "L'on nous avait laissé entendre que les soldats rouges commencent à retraiter aussitôt que les Américains prendraient l'offensive. C'est l'impression que nous avons, lorsque nous les avons attaqués pour la première fois. Nous pensions que les communistes se sauveraient à la seule vue de notre uniforme. Mais jamais force militaire dans l'histoire ne fut plus déstabilisée. Les premières divisions d'infanterie qui sont venues en contact avec l'ennemi furent surprises et désemparées par la force de la réaction. Elles s'attendaient d'être inférieures en nombre, mais elles ne s'attendaient pas à faire face à des troupes bien entraînées et possédant plus de tanks et d'armes que les Américains."

A Verdun

La contribution aux trois hôpitaux

La question d'un octroi de \$30,000 est de nouveau différée à une séance ultérieure — Négociations en vue du futur hôtel de ville

Par un vote de 5 à 3, le conseil municipal de Verdun a pris la décision hier soir de remettre à plus tard la question de la contribution de cette municipalité aux fonds collectifs des trois hôpitaux anglais de Montréal. Depuis plusieurs séances, la proposition d'un don de \$30,000 à ce fonds est inscrite à l'ordre du jour, mais, chaque fois, il se trouve un conseiller pour proposer de différer le sujet à une réunion ultérieure. C'est ce qui est encore arrivé hier soir.

Une majorité des échevins verdunois, recrutés particulièrement chez les représentants des propriétaires, estime inopportuns cette contribution de \$30,000. L'un des opposants a exprimé l'avis qu'un octroi de ce genre doit plutôt venir du gouvernement.

Le maire Wilson est intervenu en faveur de la mesure, mais ce fut peine perdue.

A une prochaine assemblée, on présentera un amendement au règlement concernant les pièces pyrotechniques. Il s'agit de les réglementer d'une façon plus sévère.

Le chef de police a reçu instruction de voir à faire observer le règlement touchant la vitesse des autos, sur la Quatrième Avenue, entre les rues Bannantyne et de l'Aqueduc, et cela à la demande des riverains de cette artère.

Le gérant de Verdun, M. J. R. French, continuera ses négociations avec le ministre fédéral des travaux publics en vue de louer au gouvernement d'Ottawa une partie du rez-de-chaussée du futur immeuble de l'hôtel de ville; il s'agit d'un espace de 20,000 pieds carrés qui logerait les bureaux régionaux de l'Assurance-chômage. Le contrat couvrirait une période de dix années.

Les démarches d'une délégation municipale auprès de la Commission des tramways concernant les trolleybus de la rue Louis-Hébert ont porté leurs fruits. Les délégués avaient protesté contre la décision de la Compagnie des tramways de faire circuler ses véhicules dans cette dernière rue, entre les rues Bélanger et Jean-Talon. La Commission a reconnu le bien-fondé des objections et vient d'ordonner à la Compagnie de prolonger le circuit Berthel jusqu'à la rue Bon-Air, où ils pourront retourner sur un terrain vague.



DIRIGEANTS 4-H — Ces personnes étaient fort occupées hier à suivre les activités du 81me congrès annuel des clubs 4-H. Un photographe les a groupées devant l'édifice qui orne le hall de l'hôtel Mont-Royal. Ce sont, de gauche à droite, Mme Léo Duquette, secrétaire du club de West-Shefford, l'un des plus actifs de la province; Mlle Pierrette Ménard, présidente du club de West-Shefford et l'une des candidates à la présidence des clubs féminins de la province; M. Lucien Bédard, ingénieur-forestier, gérant des clubs 4-H des Cantons de l'Est; M. l'abbé Anselme Longpré, curé de Dunham, Missisquoi; M. Jules Roy, du club de Drummondville, gagnant de la bourse d'embellissement et M. Marcel Lefebvre, également de Drummondville.

Le budget de la Défense serait porté d'un prochain à un milliard de dollars

Ottawa, 9 (C.P.) — Le cabinet fédéral se réunit aujourd'hui au cours d'une première conférence destinée à préparer un programme de défense qui n'aura pas son parallèle dans l'histoire du Canada.

On cherche en premier lieu à établir l'agenda de la session spéciale du Parlement. Par ailleurs, tout indique que l'effet des mesures qui seront alors approuvées ne se fera pas sentir avant l'année prochaine, époque où l'on estime que le budget de la défense sera porté à un milliard de dollars — c'est-à-dire, au chiffre le plus élevé que nous ayons connu au Canada, sauf en période de guerre.

L'étendue et les modalités de ce programme de défense seront décidées les semaines prochaines, par les membres du cabinet. Les ministres, dit-on en haut lieu, baseront leurs décisions sur deux facteurs: la situation internationale et les variations de l'opinion publique.

Les réactions déjà causées dans le public par l'envoi en Corée de navires de guerre et d'avions, ainsi que l'annonce de la formation d'une brigade spéciale, ont été soigneusement étudiées par le gouvernement.

Certaines autorités accueillent la guerre de Corée comme une sorte de "bénédiction", en ce sens qu'elle permet au Canada et à d'autres nations occidentales d'imposer des mesures de défense que le peuple n'aurait jamais subies s'il en avait été autrement.

Le premier ministre Saint-Laurent, qui a déjà interrompu ses vacances à cinq reprises, espère être en mesure d'effectuer quelques séjours périodiques à sa maison de campagne de Saint-Patrice.

Ce sera dans les intervalles des réunions ministérielles qui doivent avoir lieu une ou deux fois par semaine d'ici à la convocation du Parlement, vers la fin de septembre.

Les mesures de défense que doit étudier le cabinet fédéral comprennent une hausse dans les taxes, l'imposition de certains contrôles,

l'envoi d'armes en Europe, la coordination de la production canadienne en armement parce que le Canada fait partie du pacte de l'Atlantique, la déclaration éventuelle d'un état d'urgence qui octroierait au gouvernement de vastes pouvoirs.

On ne sait pas encore quelle partie de ces mesures sera soumise à l'étude du Parlement. Cela dépendra de la réaction du public. On ne sait même pas de quelle ma-

nière le gouvernement présentera aux députés le projet de loi qui vise l'envoi outre-frontière d'une brigade spéciale d'infanterie.

On croit cependant qu'à pareille date, l'an prochain, la production d'avions de guerre, d'appareils de radar et d'autres articles spéciaux sera en plein essor et que le Canada sera, peut-être, représenté dans une armée de l'O.N.U. chargée de repousser une agression quelconque part dans le monde.

Le gouvernement français désire cette fois que toutes précautions soient prises à l'avance: c'est-à-dire que des détachements américains soient stationnés en Europe et prêts ainsi à intervenir immédiatement. On fait également remarquer qu'au cas où les Américains enverraient en France un nombre respectable de divisions, le gouvernement de Paris n'hésiterait pas à placer ses armées métropolitaines sous le commandement suprême d'un généralissime américain.

Un observateur français déclarait récemment à ce sujet: "Nous désirons que les combats aient lieu entre l'Elbe et le Rhin et non entre le Rhin et la Seine, comme d'habitude." Enfin, la France entreprendra sous peu la formation de quinze nouvelles divisions.

On se demande si les membres du conseil ne tenteront pas de changer le mode d'élection du président et même si l'on ne "démisionnera" pas Malik. Il est possible que l'on réfère toute la question à une assemblée générale des Nations-Unies.

Puis les discussions se sont poursuivies dans le fouillis des procédures. Malik voulait que le conseil se réunisse de nouveau aujourd'hui pour discuter des bombardements en Corée du nord mais sa demande a été rejetée par un vote de 9-1, la Yougoslavie s'abstenant.

On se demande si les membres du conseil ne tenteront pas de changer le mode d'élection du président et même si l'on ne "démisionnera" pas Malik. Il est possible que l'on réfère toute la question à une assemblée générale des Nations-Unies.

Un nouveau accusé les Etats-Unis d'être les agresseurs en Corée et de dicter la ligne de conduite des Nations-Unies.

Le représentant américain, Warren R. Austin, a aussitôt répliqué en demandant quel était le pays qui ne collaborait pas avec les 53 autres nations dans le conflit coréen, quel était le pays qui défendait les agresseurs au sein même du conseil de sécurité? L'Union soviétique répondit-il.

Malik a refusé que la résolution d'Austin présentée le 31 juillet et demandant que les Nord-Coréens soient mis hors la loi, soit discutée. Il a également refusé de donner la parole à un Sud-Coréen tant que le

conseil n'aurait pas entendu un Nord-Coréen.

Le représentant américain, Warren R. Austin, a aussitôt répliqué en demandant quel était le pays qui ne collaborait pas avec les 53 autres nations dans le conflit coréen, quel était le pays qui défendait les agresseurs au sein même du conseil de sécurité? L'Union soviétique répondit-il.

Malik a refusé que la résolution d'Austin présentée le 31 juillet et demandant que les Nord-Coréens soient mis hors la loi, soit discutée. Il a également refusé de donner la parole à un Sud-Coréen tant que le

conseil n'aurait pas entendu un Nord-Coréen.

Le représentant américain, Warren R. Austin, a aussitôt répliqué en demandant quel était le pays qui ne collaborait pas avec les 53 autres nations dans le conflit coréen, quel était le pays qui défendait les agresseurs au sein même du conseil de sécurité? L'Union soviétique répondit-il.

Malik a refusé que la résolution d'Austin présentée le 31 juillet et demandant que les Nord-Coréens soient mis hors la loi, soit discutée. Il a également refusé de donner la parole à un Sud-Coréen tant que le

conseil n'aurait pas entendu un Nord-Coréen.

Le représentant américain, Warren R. Austin, a aussitôt répliqué en demandant quel était le pays qui ne collaborait pas avec les 53 autres nations dans le conflit coréen, quel était le pays qui défendait les agresseurs au sein même du conseil de sécurité? L'Union soviétique répondit-il.

Malik a refusé que la résolution d'Austin présentée le 31 juillet et demandant que les Nord-Coréens soient mis hors la loi, soit discutée. Il a également refusé de donner la parole à un Sud-Coréen tant que le

conseil n'aurait pas entendu un Nord-Coréen.

Le représentant américain, Warren R. Austin, a aussitôt répliqué en demandant quel était le pays qui ne collaborait pas avec les 53 autres nations dans le conflit coréen, quel était le pays qui défendait les agresseurs au sein même du conseil de sécurité? L'Union soviétique répondit-il.

Malik a refusé que la résolution d'Austin présentée le 31 juillet et demandant que les Nord-Coréens soient mis hors la loi, soit discutée. Il a également refusé de donner la parole à un Sud-Coréen tant que le



UN GRAND REPORTAGE DE JACQUES HEBERT

(Ecrit spécialement pour "Le Devoir" par Jacques Hébert, auteur de "Autour des trois Amériques" et "Autour de l'Afrique" qui fait le tour du monde en auto accompagné de son camarade Jean Phaneuf).

ARTICLE 87

ARRIVÉE AU JAPON

Un Japon qui a l'habitude du malheur — De vieux Japonais, comme des abricots secs — Avec nos amis les douaniers — Surprise à Yokohama — Beaucoup de G.I. — Alors que les Mexicains feraient la siesta...

Pour la première fois ce soir, j'ai la grande joie de vous écrire de l'Orient. Une joie qui serait plus grande certes, si le Japon qui vient de nous accueillir offrait un visage plus souriant, moins marqué par les guerres, celles qui ne semblent pas encore achevées et les autres qui s'annoncent ainsi que de gros nuages de tempête. Mais le Japon accepte ses malheurs avec une sorte de fatalisme: il a l'habitude, il a connu toutes les catastrophes: cyclones, raz-de-marée, inondations, conflits, tremblements de terre, éruptions volcaniques, guerres et maintenant, l'occupation. En ce lourd soir d'été, tout ruisselant de pluie chaude, on dirait que pleure doucement le Japon...

Dernier matin

Jeudi, le 27. Al, notre joyeux compagnon de cabine nousveille dès six heures. Il jubile, il chante, il vient secouer ses deux amis canadiens qui n'ont pas trop bien dormi dans l'étau 311 et qui protestent un peu.

"Wake up! Let us watch Japan coming to us! Let us enjoy this exciting morning!" Mais vous savez le secret: il y a la jolie Japonaise qui attend déjà, sur le quai de Yokohama. Et le bonheur qui les attend tous les deux...

Ce matin nous monterons à toute vitesse les petits escaliers qui nous conduisent sur le pont. Comme il est changé, le vieux pont, ce matin! Envahi par les marins qui tirent les câbles, actionnent les poulies, qui font de grands trous, qui s'affairent et crient aux passagers de ne pas approcher de ceci ou de cela. Mais où faut-il les mettre, vos pauvres passagers? Vos tristes passagers japonais, pas trop heureux d'arriver dans leur patrie vaincue, encore occupée et promiseuse de terribles désastres...

Comme ils sont amusants à voir ces vieux Jappons, tout ratatinés, la tête comme des abricots secs, les yeux bridés, fermés, qui ne savent pas lire, mais qui vous regardent mystérieusement à travers de petites lunettes en corne noire. Comme ils sont frêles et minuscules ces étranges vieillards jaunes, au poil blanc. Des nains. Oui, vraiment, on dirait des nains. Ils viennent mourir au pays des ancêtres, là où les morts continuent de jouer un grand rôle chez les hommes.

Le pont n'est peut-être pas si triste... Tout ce petit monde endimanché lui donne un atmosphère de fête villageoise. Une fête en plein air qui serait plus gaie si le ciel n'était si sombre...

Nous sommes à une heure de Yokohama, mais déjà les officiers de l'immigration et des douanes sont à bord. Ils envahissent notre bonne salle commune et la transforment en un bureau. Vous voyez ça: un bureau en pleine mer! On discute, on se prend au sérieux, on estampille, on remplit formules et formulaires.

Chez les douaniers

En quinze jours, nous avons aperçu deux navires. Ce matin, il y en a partout autour de nous. De vieux cargos rouillés, de flers pétroliers battant pavillon britannique, des remorqueurs affilés, comme de gros canards qui ne savent où donner de la tête.

Un grand rideau de brume maintenant se lève sur un port tout gris, triste port, Yokohama n'a pas bonne mine dans ce sale matin. Mais le soleil lui redonne un peu de couleur et, quand nous accostons, la ville sourit.

Elle est là! La jolie Japonaise... Et nous perdons notre ami. Puisse-nous le retrouver à Tokyo, tel que convenu. D'ailleurs, nous sommes invités au mariage.

Une chaleur torride qui liquéfie l'asphalte. Ça nous colle aux talons! Et puis, une odeur de poisson mort, archimort! En suivant l'odeur, nous arrivons au hangar des douanes où courent de petits débardeurs jaunes, à la tête rasée. Une foule inquiète, cherchant d'introuvables bagages et prenant un bain forcé. Un bain turc, naturellement!

On nous boucule, mais on s'excuse chaque fois. Je ne connais pas, au monde, de débardeurs et de porteurs aussi polis. Trouver les valises, s'entretenir à les apporter aux douaniers, les ouvrir en sachant qu'il sera ensuite impossible de les refermer: autant d'agréables devoirs. Une remarque: beaucoup de papiers. Plus que dans la plupart des pays. Mais ici, on nous embête tellement poliment...

Ouf! La dernière estampille! La dernière valise! Il ne nous reste plus qu'à transporter nos possessions jusqu'à la gare, à trouver un train qui va à Tokyo, à chercher

dans la grande capitale, le "Correspondents Club" où nous devons aller. Cela n'est pas une mince affaire par la chaleur qu'il fait. De plus, nous croyons nous débrouiller très facilement en anglais: l'en est rien. Nous avons assez de mal à nous faire comprendre des porteurs, douaniers, officiers d'immigration, buralistes...

Avant même que nous ayons complètement terminé avec ce hangar où l'on risque de périr par combustion spontanée, un jeune homme se présente à nous comme l'envoyé de M. Norman, chef de la mission canadienne à Tokyo. Il nous souhaite la bienvenue au Japon; il nous servira d'interprète et de guide. Pour combler, une automobile de la mission nous attend pour nous conduire à Tokyo.

Sans connaître M. Norman, nous admettons qu'il ne fait rien de mal. Mais il y a un autre gentleman. Et je pense que dans vingt ans je me souviendrai encore du souriant petit Japonais, de la petite voiture marron, arborant la feuille d'érable. Ah! quelle bonne idée vous avez eue, Monsieur Norman!

Comme de grands seigneurs, avec interprète et chauffeur à casquette, nous roulons confortablement vers la capitale de l'Empire du Soleil levant.

La joie d'arriver dans un pays inconnu, surtout un pays fascinant comme le Japon, ne se décrit pas facilement. Elle est vive, elle nous serre un peu la gorge, nous rend à la fois joyeux et nerveux. D'abord, on ne sait pas si on rêve ou si vraiment ce rêve est vrai. Et la joie de l'arrivée est un peu faite de cette incertitude...

Comme nous revenons à Yokohama, nous traversons la ville sans nous arrêter. Par la fenêtre, nous voyons passer des images, fragiles images comme celles qui peuplent les rêves.

Des G.I. Beaucoup de G.I. sillonnent les rues en jeep, décorant la ville de leurs beaux uniformes et de leurs beaux cols, rappellent aux Japonais leur pays, rappellent cette activité militaire, on l'impression que les Américains viennent d'arriver, que l'occupation commence. Or, il y a cinq ans qu'elle dure.

Puis, après les jeeps, des Japonais en kimono et en sandales, vêtus comme on l'a toujours été au Japon.

Puis, Tokio!

Nous harcelons l'interprète de nos questions naïves. Il sourit de toutes ses belles dents blanches, il a un plaisir évident à nous renseigner: "Voici l'Ecole X... Et voilà l'Hôpital Y..."

Mais nos regards surtout les boutiques, si gentilles avec leurs multicolores qui font de chaque corridor, de chaque salon de thé un vrai kiosque de kermesse.

Il fait une chaleur insupportable, mais tout ce petit monde travaille avec beaucoup d'ardeur. Au Mexique, par un temps pareil, on fait une siesta universelle. Ici, l'on peine, l'on se dépense, l'on marche à petits pas pressés. Etonnant pays! Admirables et courageux Japonais!

Nous roulons entre deux rangées de ternes taudis. Pauvres petites cahines de bois. L'intérieur est minable, mais l'intérieur semble propre. Les Japonais sont d'une propreté proverbiale. Les plus misérables portent des guenilles propres.

Parfois, au milieu des taudis, se dressent des taris, grand portique en pierre ou en bois. Ces entrées symboliques s'ouvrent sur des oratoires shintoïstes. Elles s'ouvrent aussi sur le Japon millénaire qui existe toujours, même s'il nous semble écrasé par l'appareil de notre civilisation mécanique.

Et tout à coup, dans un ciel lourd, le toit pyramidal de l'édifice de la Diète: c'est Tokyo!

N. B. — On rejoint les deux voyageurs par lettre-avion à Poste Restante, Central Post Office, Tokyo, Japon.

EN 4e PAGE, PREMIER-MONTREAL
PROSELYTISME PROVOCATEUR
par Pierre VIGEANT

Le R.P. Laramée se consacre à la prédication

Après avoir servi pendant cinq ans l'Action catholique diocésaine comme aumônier, du service de préparation au mariage, le R. P. Jean-de-Brebeuf Laramée, a été nommé à la paroisse de Saint-Hugues, où il est désigné par ses supérieurs religieux pour faire partie de l'équipe des prédicateurs de sa communauté.

Le Père Laramée fut nommé au Service de préparation au mariage en septembre 1945, à son retour d'un séjour de deux ans à Washington, où il étudia les sciences sociales. Il fut l'aumônier-fondateur de ce service tel qu'il existe actuellement dans le diocèse et contribua avec les responsables laïcs qui se succédèrent à sa direction à en faire un organisme indispensable à notre société moderne. Plus de 10,000 fiancés ont suivi les cours du S.P.M. depuis cinq ans.

Le poste vacant sera confié à un prêtre du clergé diocésain. Le Père Laramée est resté attaché au monastère franciscain de la rue Dorchester, à Montréal.

Avis de décès

BERNIER. — A Montréal, le 8 août 1950, est décédée Mme Simone Bernier, née Leclair (Simone), épouse de feu Louis-Philippe Bernier. Les funérailles auront lieu le vendredi 11 courant, à 8 h. 15, pour se rendre à l'église Notre-Dame du Sacrement, où le service sera célébré à 8 h. 30, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

OSTIGUY. — A Montréal, le 7 août 1950, à l'âge de 78 ans, est décédé le Dr Paul Ostiguy, Chevalier de la Légion d'honneur et de l'Ordre de Léopold II, époux de feu Anna Emard. Les funérailles auront lieu le samedi 12 courant, à 8 h. 15, pour se rendre à l'église Saint-Louis de France où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Petites Annonces

APPARTEMENT DEMANDE
Jeune fille désire une grande pièce non meublée, pouvant servir de studio, chambre de bain et entrée séparée, pour le 15 septembre. Appeler 332. 3361. 1 n. n.

CAMPS A LOUER

Camps neufs, libres pour balance de la saison. Arbres, lac artificiel, électricité, eau courante, Madric Legault, L'Ascension, Co. Labelle, P.Q.

TARIF

Annonces classifiées
"Le Devoir" BÉLOIR 3361
434 Notre-Dame est

(Commandes prises jusqu'à 10 h. a.m. pour le jour même. Pour le samedi, jusqu'à 3 h. le vendredi précédent.)

ANNONCES ORDINAIRES — Tarif minimum de 26c pour 2 lignes (12 mots).

Compter 6 mots à la ligne. Une partie de ligne compte pour une ligne entière. Les abréviations, initiales comptent pour un mot; les mots composés pour autant de mots; chaque nombre pour un mot. Ajouter 4 mots par insertion pour indiquer le numéro de la case. Pour les réponses devant être expédiées par la poste ajouter 3c.

GRANDS CARACTÈRES — Une ligne en caractères gothiques 12 points (30 lettres ou espaces) équivaut à 3 lignes.

Natalitages, services, services anniversaire, grand-messes, remerciements pour commémorations, etc., 5 mots le mot, minimum 30 cents.

ACHETEZ VOS FLEURS ICI
La Patrie Fleuriste
168 est, Ste-Catherine (coin de la rue St-Jacques) Ecoulez le jeudi
Livraison partout directement de notre serre-chaude. C.H.L.P.
PL. 1786-1787 12 h. 23 12 h. 38

10% d'escompte aux communautés religieuses.

LE PROCES DES POLICIERS

(Suite de la page trois)

Le tribunal compare sa première déposition avec les affirmations faites durant la preuve de la Couronne. Elles se complètent admirablement. Le témoin est venu prouver, hors de tout doute, que la machine à enregistrer est restée seulement deux jours entre les mains de Poliquin; qu'elle ne fonctionnait pas; et qu'elle n'a pas été produite en Cour.

Pourquoi, demande le procureur, ne pas nous avoir montré cette fameuse machine? Qu'a-t-elle de si mystérieux?

Question de confiance

La défense commente le témoignage du capitaine J.-A. Quenneville, de la réserve provinciale: « Je dois un éloge au capitaine Quenneville. C'est un homme de devoir ».

Dès l'après-midi du vol de Rougemont, il avait Hervieux et Archambault de faire enquête. Est-ce que ce sont là des policiers qui consentent pour faire commettre des vols à main armée?

Mais ce qui est important, c'est que le capitaine Quenneville lui-même demande au sergent Leroux de faire enquête sur le vol de Saint-Hugues. Alors comment se fait-il que Pronovost, qui n'avait pas confiance dans les accusés, refusait de donner ses renseignements à l'officier en charge, le capitaine Quenneville? Lui pouvait très bien les transmettre à l'escouade de Leroux...

Encore la discrétion

Léon Pronovost est d'ailleurs le seul à reconnaître très bien toutes les voix sur les fameuses bandes sonores. Pourquoi est-il si familier avec les voix? Pourquoi est-il encore si réticent à donner ses renseignements aux autorités de la police quand il sait que Poliquin est l'auteur du vol?

Discrétion professionnelle, dit-il, en alléguant qu'il n'avait pas reçu d'instructions pour dévoiler le nom du criminel. Mais est-ce ou non le devoir des en-

quêteurs de faciliter des arrestations?

La machine du Standard

Me Gendron aborde de front la preuve du triquage des bandes sonores. Me Séguin, dit-il, l'expert de la Utah Company, est venu faire une démonstration du fonctionnement de la machine. Pourquoi l'appareil qui est censé avoir servi à l'enregistrement n'a-t-il pas été apporté devant la Cour? Un indice est toujours produit dans une cause. Pourquoi la machine de la Cité de Montréal n'a-t-elle pas été produite? On nous donne la machine du Standard. Pourquoi celle du Standard? Si la machine de la ville a réellement enregistré les bandes, les autorités, les inspecteurs Bourdon et Francoeur, pourraient peut-être nous expliquer cette substitution inexplicable...

Et les originaux

Et les originaux, demande la défense, où sont-ils? M. Leclerc a juré que ce sont les originaux qui ont été produits devant la Cour. Pourtant, il n'en est pas sûr. Ce sont les copies que Poliquin lui a remises comme telles et Poliquin admet avoir fait plusieurs copies de ces bandes. Dans cette vaste supercherie, Leclerc a aussi été victime de Poliquin.

A l'audition de ces bandes, trois faits demeurent encore inexplicables. Les prétextes invoqués par les témoins de la Couronne ne sont guère convaincants. Les sons de cloches, et de tramway, et de sirène de bateau, d'où viennent-ils? La preuve a été faite qu'il était impossible de les entendre aux Trois-Rivières ou sur la rue St-Hubert. Comment expliquer ces bruits insolites, sinon qu'ils viennent d'une retranscription qui n'est pas l'original?

La foi transporte les montagnes

Et Poliquin transporte Pronovost, affirme Me Gendron. Il l'entraîne à se faire corrompre sur l'installation des fils et l'existence de ces présumés trous de l'installation de l'appareil, aux Trois-Rivières. Et pourtant, des hommes sérieux, après un examen sérieux, jurent que jamais ils n'ont découvert pareilles traces dans les murs des chambres.

M. Pronovost, souligne Me Gendron, est bien le seul à voir des trous...

Une petite séance d'initiation

On ne produit pas la machine, on ne produit pas les bandes originales, résume Me Gendron. Mais que dire alors de la démonstration mystérieuse de l'hôtel Laurentin, à la fin d'avril dernier? Il faudrait peut-être connaître l'identité de l'individu qui parlait dans le micro de l'appareil, dans la chambre 63, pendant que Poliquin initial M. Lapointe au moment de la machine. La lumière sur cette rencontre éclairerait peut-être tout le triquage de cette preuve.

Poliquin et son comparse inconnu ont fort bien démontré qu'ils savaient comment arranger un texte, et enregistrer une conversation. Au besoin, ils pouvaient très bien inventer des bandes imaginaires.

Une preuve forgée

Des exemples? demande Me Gendron. Ils ne manquent pas, car la version de Poliquin n'est pas impeccable. Lui-même se coupe parfois. Il affirme que les cloches sur les bandes ont été entendues aux Trois-Rivières, mais l'exhibé sonore sur lequel on les entend est censé, d'après la Couronne, être celui de la rue St-Hubert.

Un autre disque de la rue St-Hubert porte la date du 13 décembre. Or le 13 décembre dernier, Hervieux qu'on entend sur la bande sonore était à Huntingdon en devoir. Ce qui démontre hors de tout doute que nous sommes en présence d'une preuve de grand style, mais en face d'une preuve forgée de toutes pièces.

La transcription sténographique de M. Mackay est d'ailleurs très significative. Lui-même admet avoir pris huit heures à transcrire les conversations, et affirme qu'au moins cinquante mots ont été ajoutés ou retranchés de son texte original. Qu'est-ce à dire, sinon que la poursuite tante de faire une preuve sur un moyen forgé de toutes pièces.

Me Gendron demande l'ajournement de la Cour. Il produira un plaidoyer sur les faits d'encore une demi-heure, et une argumentation en droit d'une autre demi-heure. Le tribunal décide de lever l'audience.

Un navire américain touche une mine près d'Héligoland, sur la mer du Nord

Hambourg, 9 (A.P.) — Les autorités navales allemandes révèlent que le cargo américain *American Planter* a frappé une mine sur la mer du Nord, ce matin.

Le navire dont il s'agit jauge 8,250 tonneaux. Il appartient à la United States Lines et son port d'attache est à New-York.

On ne sait pas encore jusqu'à quel point le cargo a été endommagé. Il avait quitté Hambourg hier, en porte-parole de la compagnie à dit que le navire était "avarié" et se trouvait non loin de l'île d'Héligoland.

D'autres rapports indiquent que ce cargo, du type Liberty, était remorqué vers Bremerhaven. Deux remorqueurs allemands attachés à ce port, ainsi que le cargo *Chazotte* se sont portés au secours du navire en détresse.

Le porte-parole de la compagnie en Allemagne a déclaré que l'on fera enquête sur les causes de l'accident dès que l'*American Planter* arrivera à Bremerhaven.

Qui a eu raison, de Schmidt ou du capitaine Masson?

Londres, 9 (C.P.) — Celui qui fut l'interprète d'Hitler de 1923 à 1945, le Dr Otto Paul Schmidt, termine en ce moment à Londres la révision des épreuves typographiques de ses mémoires. Ce livre doit paraître l'automne prochain conjointement en France, en Angleterre et aux Etats-Unis.

Un reporter qui l'interrogeait à son hôtel de Londres, le Dr Schmidt a déclaré qu'à son avis Hitler était seulement, en politique, un amateur possédant des dons considérables. "Le mal était, ajoutait-il, que le chancelier nazi croyait cependant tout connaître".

Son interlocuteur était John Hope, du "Evening Standard", qui ne manque pas de mémoire. Il fit remarquer au Dr Schmidt que ce lui-ci s'était exprimé fort différemment dans une rencontre avec un prisonnier de guerre canadien, le capitaine Antoine Masson, des Fusiliers du Mont-Royal, pendant la détention de ce dernier en Allemagne.

Le capitaine Masson s'était plus tard évadé et avait rejoint les lignes alliées. Il avait alors rapporté les paroles suivantes de Schmidt: "Hitler est un génie et un chef qui donne à chacun de nous un nouveau motif de vivre".

L'ex-fonctionnaire nazi ne resta cependant pas pris au dépourvu devant Hope. Et d'assurer qu'il n'avait jamais ainsi parlé de Hitler devant le capitaine Masson qui son tour et à faire connaître son propre jugement sur le chancelier nazi.

Congrès prochain du Crédit social

Le Crédit social tiendra son congrès annuel le 3 septembre prochain, à Shawinigan.

Les séances du congrès se tiendront dans l'aréna de Shawinigan. On y fera une revue du travail accompli durant l'année, et l'on donnera les grandes lignes du programme de l'année suivante.

Il y aura, durant l'après-midi, un défilé dans les rues de la ville, avec chars allégoriques.

Le soir, il y aura une représentation théâtrale à l'arena.

A New-York, les dirigeants de la compagnie disent n'avoir pas encore été avisés de l'accident. Ils précisent que le navire pouvait transporter, occasionnellement, 5 ou 10 passagers. Mais ils ne savent pas si le cargo en avait à son bord au moment de l'accident.

L'*American Planter* a quitté New-York le 26 juillet pour Dunkerque et Hambourg. Il devait ensuite se diriger sur Le Havre et sur Rouen et revenir à New-York le 24 août.

Grapho-analyse du "Devoir"

par Mark Ellery, B.A., C.G.A.

Les personnes qui désirent connaître leur caractère par l'analyse de leur écriture doivent envoyer une page écrite de leur main accompagnée de la somme de cinquante sous. Les personnes qui désirent une réponse personnelle et plus élaborée doivent envoyer deux dollars. Les réponses se font en moins de quatre et nous sommes heureux de les faire parvenir à l'adresse indiquée. Les lettres doivent être adressées à Grapho-Pics d'Armes, Montréal.

Idem — Vous accorder le privilège de votre amitié et de votre confiance au petit nombre. Vous êtes pourtant très loyale et très généreuse. Mais une certaine méfiance vous pousse à veiller avec soin sur tout ce qui vous regarde. Vous ne dissimulez pas votre pensée sous de faux-fuyants; par ailleurs, vous dévoilez rarement ce qui se passe en votre moi intime. On deviendra plutôt vos sentiments et vos émotions en vos yeux, votre visage, votre démarche ou votre maintien. Car vous êtes impressionnable, malgré tout; sensible et expressive, impulsive et spontanée. Vous témoignez sympathie et affection à qui vous faites plaisir; vous manifestez de la répugnance pour ce qui vous cause de l'ennui. Réactions toutes naturelles... Vous êtes très ambitieuse. La médiocrité vous est insupportable; le désordre vous ennuie et vous irrite. Votre fierté vous impose le soin de votre perfectionnement; votre esprit d'indépendance, votre persistance, votre initiative et votre optimisme vous servent à réaliser les desseins que vous avez formés.

Entrepôt détruit par les flammes

Un incendie d'une violence extrême s'est déclaré vers 9 h. hier soir dans un des entrepôts, situé dans Maisonneuve, de Alexander Bremner, entrepreneur en matériaux de construction. L'immeuble est situé à 2146 rue Leclaire, près de la voie ferrée du Canadien National.

Plusieurs casernes ont dû répondre à l'appel pour écarter tout danger de conflagration dans cette région fortement industrialisée.

Les pompiers ont pendant plus d'une heure utilisé une dizaine de puissantes lances avant de maîtriser les flammes.

Elles avaient éclaté dans un endroit où l'entrepôt ou étaient entassés 10,000 sacs de plâtre et de chaux vive. Mais le beau travail des sapeurs a empêché que le sinistre s'étende.

A un moment de l'incendie, les pompiers ont dû arroser cinq wagons de fret, chargés sur une voie d'évitement du voisinage. Des agents de la police du Canadien National ont interrompu la circulation des convois de marchandises pendant près de deux heures.

On ignore encore la cause du sinistre. Mais les dommages, malgré le travail des pompiers, sous la direction du chef Ouellette, sont très considérables.

On espère encore retrouver le jeune Donat Montreuil

Les recherches se poursuivent de plus belle aujourd'hui pour retrouver le jeune Donat Montreuil, âgé de 7 ans, disparu depuis le début de la semaine dernière.

Des scouts et des volontaires se sont joints aux policiers pour entreprendre aujourd'hui de fouiller toute la région des dépotiers entre les rues Centre et Wellington, à Pointe-Saint-Charles.

La semaine dernière, tous les terrains environnant la maison de M. R. Montreuil, qui habite à 2634 rue Coleraine, ont été fouillés par des équipes de chercheurs, mais en vain.

Le sergent-détective William Phillips, chef du bureau préposé aux personnes portées disparues, a manifesté l'intention de prendre personnellement la direction des recherches.

Pendant ce temps, les parents du jeune Montreuil ne perdent pas espoir. La mère croit que son fils aurait voyagé sur le pouce et se serait ensuite perdu, sans pouvoir revenir à la maison.

Le Snipe sera à Montréal le 21 août prochain

On apprend que la frégate britannique H.M.S. Snipe a quitté le port de Saint-Jean, Terre-Neuve, pour se rendre à Montréal en visite amicale. Le bâtiment doit arriver ici le 21 août.

Par ailleurs, le croiseur lourd Glasgow doit rester dans le port jusqu'au 14 août. Des centaines de marins anglais se promènent actuellement par les rues de la métropole. Pour plusieurs d'entre eux, c'est la première fois qu'ils visitent une ville canadienne.

Le navire est amarré au quai Laurier. Comme il n'est pas en visite officielle, il n'est pas certain que le public sera autorisé à le visiter. Ceci n'empêche pas que des curieux se rendent en grand nombre voir de près le navire-amiral de la flotte anglaise dans les Antilles.

Formose allumerait une guerre mondiale

C'est l'opinion des milieux britanniques — Londres demandera bientôt à Washington de formuler une politique définitive.

Londres, 9 (Reuter) — Dans les milieux diplomatiques, on croit que la Grande-Bretagne demandera bientôt aux Etats-Unis de formuler une politique précise au sujet de Formose.

Ni Londres, ni Washington ne se sont définitivement prononcés sur la défense de cette île que détiennent les nationalistes chinois, bien que les Etats-Unis aient pris une certaine initiative dans ce sens.

On estime dans les cercles politiques et militaires britanniques que la bataille de Formose, si jamais elle se produit, sera de nature à déclencher une guerre mondiale, beaucoup plus sûrement que le conflit de la Corée.

L'Imperial Tobacco lance une campagne de prévention contre les incendies

La maison Eaton et la Banque de Montréal reçoivent les congressistes — Ils visitent le Jardin Botanique

L'Imperial Tobacco lance une nouvelle campagne de prévention contre les incendies. M. A. Simard, gérant de cette compagnie, en donnait la nouvelle ce matin, lors du petit déjeuner offert par l'Imperial Tobacco aux congressistes des clubs 4-H.

1 mort et 2 blessés dans une collision

Un bébé de quatre mois a perdu la vie tandis que sa mère et son jeune frère de deux ans étaient gravement blessés dans une collision. L'accident est survenu hier après-midi, à Saint-Basile le Grand, à 20 milles de Montréal.

Les victimes sont Robert Lasnier, qui a succombé à ses blessures hier soir; Mme Guy Lasnier, domiciliée à 10808 boulevard Saint-Michel, et son fils Michel, qui ont été transportés à l'hôpital. Mme Lasnier souffre de multiples blessures aux bras et à la tête. On craint que son fils Michel n'ait subi une fracture du crâne.

La tragédie s'est déroulée près de la grand-route Montréal-Saint-Hyacinthe. La voiture de M. Lasnier est allée donner contre une lourde remorque hippomobile, chargée de tuyaux de fer.

M. Lasnier lui-même s'en est tiré avec des blessures sans gravité.

Guides martiniquaises à l'hôtel de ville

Le maire, M. Camilien Houde, a reçu hier un groupe de 25 guides catholiques de la Martinique, en visite dans la province de Québec à l'invitation de la Fédération des guides catholiques féminines. Les jeunes Martiniquaises ont pour aumônier M. l'abbé Ambroise Lafortune, qui les accompagnait à leur passage à l'hôtel de ville.

Les visiteuses ont donné une audition de quelques chants de leur répertoire, dont l'hymne national de leur pays, en présence de Son Honneur.

La troupe est partie pour Trois-Rivières, puis Québec. Elle visitera les lieux les plus pittoresques dans la région québécoise et campera ensuite pendant quelques jours à l'île aux Grues.

COLLEGE DE SAINT-LAURENT

VILLE SAINT-LAURENT — MONTREAL 9
DIRIGE PAR LES PERES DE SAINTE-CROIX — Joint les avantages de la campagne à ceux de la ville — AUDITORIUM — DISCOTHEQUE — GYMNASE — ARENE (GLACE ARTIFICIELLE; patinage et hockey d'octobre à avril).

COURS CLASSIQUE
De 7 ou 8 ans, suivant la préparation des élèves. Classe préparatoire (PRECLASSIQUE) pour les élèves qui ont terminé la 6e Année. Section scientifique en philosophie. — PAVILLON (avec chambres) pour les philosophes.

COURS COMMERCIAL
Cours complémentaire régulier de la 7e Année à la 9e Année. Cours d'Affaires de deux ans après la 9e Année.

ENTREE LE 7 SEPTEMBRE
Prospectus illustré sur demande. Tél. BY 2444

La guerre de Corée deviendra-t-elle la GUERRE tout court?

Où le Canada se laisse-t-il entraîner?

LISEZ POUR GAGNER LA PAIX

Un volume de 240 pages \$1.00 l'exemplaire

par Gérard FILION
André LAURENDEAU
Paul SAURIOL
Louis LACHANCE, O.P.
F.-A. ANGERS
Jean PELLERIN
J.-M. LEGER

LIBRAIRIE de l'ACTION NATIONALE
422 est, Notre-Dame, Montréal
MARquette 2837

Importante saisie de narcotiques — 2 hommes arrêtés

Deux individus ont été appréhendés hier après-midi par des officiers de la gendarmerie royale en service à la frontière. Ils étaient en possession illégale de narcotiques pour une valeur de \$50,000. Leur automobile a aussi été confisquée.

L'inspecteur J.-Rodolphe Lemieux, de la Gendarmerie royale de Montréal, révèle que les deux hommes sont Jean Demers, 35 ans, de Saint-Jean, et Conrad Morisset, 32 ans, de Val d'Or. L'arrestation fut effectuée à Howick, dans le comté de Châteauguay. Les deux hommes transportaient alors 22 onces d'héroïne dans leur voiture. C'est la plus importante saisie d'héroïne depuis l'affaire Johnny Young.

Ils devront comparaître aujourd'hui à Valleyfield, sous l'accusation de trafic et possession illégale de narcotiques.

La gendarmerie continue néanmoins son enquête. Les autorités croient qu'elle pourrait fort bien amener d'autres arrestations sous le même chef d'accusation. On n'a pas donné plus de détails.

L'EAU RÉVÈLE LA QUALITÉ DU WHISKY

Faites subir l'épreuve de l'eau au Seagram "83". Pure ou gazeuse, l'eau est le moyen le plus sûr de connaître toute la vérité au sujet de n'importe quel whisky. L'eau n'ajoute rien au whisky, ne lui enlève rien; elle en fait seulement ressortir la saveur et le bouquet naturel.

Seagram's "83"

Whisky Canadien

Seagram's "83"

Servez SEAGRAM en toute confiance.

AUJOURD'HUI... il ne suffit plus de parler pour sauvegarder nos LIBERTÉS!

LE CANADA A BESOIN D'HOMMES POUR L'ARTILLERIE DE DCA

L'un des besoins les plus pressants du système de défense du Canada, c'est une artillerie contre avions. Responsables de la défense de régions vitales, les hommes des unités contre avions sont formés pour se servir d'équipement scientifique moderne: électronique, radar, radio, téléphone.

Pour les jeunes gens qui veulent faire en sorte que le Canada soit bien défendu contre toute éventualité, il y a peu de tâches plus importantes que le service dans l'artillerie contre avions.

Vous serez accepté si vous êtes

1. Citoyen canadien ou sujet britannique.
2. Agé de 17 à 29 ans.
3. Célibataire.
4. Si vous subissez avec succès les épreuves de l'Armée.
5. Si vous offrez de servir n'importe où.

Présentez-vous sans tarder à

Départ d'effectif No 3, Hütte 41, Cavendish, Québec, P.Q.
Départ d'effectif No 4, 772 ouest, rue Sherbrooke, Montréal, P.Q.
Chambre 2019 Immeuble "C", rue Lisgar, Ottawa, Ont.

Les centres de recrutement sont ouverts tous les jours de 8h.15 du matin à 10h. du soir. Apportez votre extrait de baptême et vos certificats d'études.

SERVEZ VOTRE PAYS DANS L'ACTIVE
en renforçant aujourd'hui les forces armées du Canada pour préparer la défense contre l'agression partout.

ENRÔLEZ-VOUS DANS L'ARMÉE ACTIVE DU CANADA

DÉS AUJOURD'HUI!

Vaste programme d'armement au Canada

De concert avec les Etats-Unis - Nos voisins nous confieront d'importantes commandes

Cas tragique des enfants illégitimes

Pourquoi êtes-vous nés de parents illégitimes? Avez-vous droit de vous enorgueillir d'être né d'un mariage normal? Quelles sont les responsabilités d'une société civilisée? Telles sont quelques-unes des questions que posera demain M. l'abbé Paul Contant, directeur de la Société d'adoption et de protection de l'enfance...

Départ de colons vers l'Abitibi

Québec, 9. — Le Service du placement du ministère de la colonisation dirige vers l'Abitibi, cette semaine, un total de 31 chefs de famille et 3 familles, celles-ci comprenant 15 dépendants.

Le premier départ s'est effectué hier soir, de Québec. Le groupe comprenait deux familles, celles de M. Wilfrid Morin, de Saybec, et de M. Joseph-L. Sirois, de Rivière-du-Loup, et 17 chefs de famille. Les partants venaient des diocèses de Québec, Rimouski et Chicoutimi.

Ce soir, 14 chefs de famille partiront de Québec pour l'Abitibi. Une famille, celle de M. Eugène Richard, de Saint-Onésime de Kamouraska, sera du groupe. Les chefs de famille sont des diocèses de Québec (2), Chicoutimi (4) et Rimouski (8).

Une petite O.N.U. montréalaise

On relève cette note intéressante dans le dernier bulletin des terrains de jeux municipaux: "Jeanne-Mane, terrain situé dans un quartier des plus cosmopolites, sait tirer parti de cette dignité pour cimenter l'amitié entre Montréalais d'origines ethniques différentes. "A preuve, cette partie de soccer ball groupant 24 participants que les malins s'appliquent à comparer aux représentants de l'O.N.U. "Les équipes sont ainsi constituées: "Canadiens français, 4; Canadiens anglais, 5; Lituaniens, 2; Hongrois, 1; Allemands, 6; Juifs, 2; Japonais, 2; Français, 2. "La meilleure entente règne au sein des équipes, poursuit le bulletin. Il suffit que l'arbitre soit un polyglotte invétéré. Tous sont invités à voir évoluer ces partisans de la bonne entente".

Ottawa, 9 (C.P.) — Dix pour cent du matériel de guerre des Etats-Unis sera produit au Canada, lorsque les plans complets de mobilisation seront mis en opération. Ces contrats représentent plus de \$1,000,000,000 par année pour notre pays.

C'est ce qu'a déclaré M. Hubert E. Howard, président du comité des munitions des Etats-Unis, après des pourparlers avec des représentants canadiens pour en venir à une entente qui unifierait la mobilisation industrielle du Canada et des Etats-Unis. Les discussions de la journée d'hier ont porté sur les points suivants: 1. L'abolition de l'acte d'achat américain de 1934 qui restreint la production militaire des Etats-Unis à leur propre pays.

2. L'abolition des hauts tarifs de douanes sur les armements canadiens vendus aux Etats-Unis. 3. Une action conjointe sur les contrôles économiques afin d'assurer en temps la livraison du matériel brut et des armements.

4. Aucune discrimination au sujet de l'échange de matériaux rares dans l'un ou l'autre des deux pays.

Les deux parties en cause en sont venues à une entente au sujet de ces clauses; et l'on ne projette pas une nouvelle réunion. Cependant, à Ottawa ainsi qu'à Washington, les sous-comités continueront à siéger pour compléter les détails des décisions déjà prises. Les Etats-Unis achèteront au Ca-

nada pour plusieurs millions de dollars d'avions et de pièces d'avion. On ne sait pas encore quelles marques ils achèteront ou si leurs commandes exigeront le nouvel avion à réaction CF-100 et les moteurs Rolls-Royce dont se servent les North Stars de l'aviation militaire canadienne.

M. Howard a dit que les Etats-Unis avaient l'intention de se procurer au Canada des navires, des véhicules, des canons, des armements de toutes sortes. Ces achats se feront d'après le traité canado-américain de réciprocité, qui prévoit un échange pour une valeur de \$25,000,000. Après la réunion d'hier, l'on s'attend à ce que ce traité prenne une extension considérable.

Le Canada et les Etats-Unis projettent un programme de construction de canons pour les navires et des commandes à cet effet ont été données aux arsenaux de Sorel, P.Q.

D'après les plans pour l'unification de l'industrie militaire, le Canada équipera son armée avec du matériel américain, ce qui lui permettra de moderniser son armée à meilleur marché.

Les déclarations de M. Howard furent admises par les autres membres de la conférence: MM. Harry J. Carmichael, président du comité industriel de la défense, Sydney D. Pierce, assistant sous-ministre du commerce, et Frederick Winant du comité américain des ressources.

On se soumettra aux dernières volontés de feu M. King

Ottawa, 9 (C.P.) — Comme le très hon. W. L. Mackenzie King le demandait dans son testament, sa maison d'être près de Kingsmere sera considérée comme maison d'être officielle pour les premiers ministres de notre pays.

Dernier désir de feu Mackenzie King

Ottawa, 9 (C.P.) L'épitaphe qui recouvrira la tombe du très hon. M. King sera une simple plaque taillée de granit canadien.

L'ancien premier ministre ne désire même pas que son titre paraisse sur sa tombe. Dans son testament rendu public avant-hier, M. King désire que son épitaphe ne soit qu'un dur granit canadien, sur lequel il ne sera gravé que son nom, le jour et l'année de sa naissance et de sa mort.

AU PROCES DES POLICIERS

L'essentiel de la preuve de la poursuite demeure intact, déclare Me Dollard Dansereau

"L'essentiel de la preuve fournie par la poursuite devant le tribunal est demeuré intact malgré la preuve de la défense. Les faits importants sur lesquels reposent l'accusation de conspiration n'ont pas été contredits." C'est ainsi que Me Dollard Dansereau, procureur de la Couronne dans le procès des policiers Patenaude, Archambault et Hervieux, a commencé à l'audience de ce matin une plaidoirie qui semble devoir occuper encore toute la journée.

La preuve, une vaste supercherie Me Gendron, procureur des accusés, avait d'abord terminé une très longue plaidoirie, commencée à l'audience d'hier matin.

Il a repris, dans l'analyse des faits allégués par la Couronne, un examen minutieux des témoignages de Berthe Galpault, de Mme Vandy, et des experts qui ont entendu les fameuses bandes sonores, au début du procès. Le résumé son argument comme suit: 1. La preuve des bandes sonores doit être écartée par la Cour. Seul Provost déclare reconnaître les voix des accusés, contre cinq autres contradictoires.

2. Les faussetés relevées sur les bandes prouvent hors de tout doute que ces disques n'ont pu être enregistrés aux lieux et aux endroits allégués.

3. Il est impossible que ces disques aient été enregistrés avec une machine qu'on ne produit même pas en Cour, et que des témoins viennent déclarer définitivement que la cause de la poursuite était, dans le cas de Poliquin, une série de parjures énoncées, et dans celui de Leclerc, une preuve de grande naïveté ou une cynique comédie.

4. Cette preuve de la transcription par bandes sonores ne peut être admise par la Cour comme moyen légal de preuve. Elle ne peut être comparée à une photo, quand on sait sur surplus que cette photo est fautive.

5. Fût-elle admise par le tribunal, la preuve est faite que les bandes qui sont devant la Cour ne sont pas originales, ce qui laisse un doute grave sur leur authenticité.

Après avoir rappelé que Poliquin et Berthe Galpault étaient complices Me Gendron a demandé au tribunal de les considérer comme des témoins qui ne pouvaient corroborer mutuellement. Leurs dépositions sont entachées de parjure et doivent être rejetées.

Poliquin n'avait aucun intérêt Me Dansereau commence par préciser le rôle de la Couronne et de la poursuite privée dans cette cause déjà trop célèbre.

La Couronne doit faire la lumière au nom de la justice, et la poursuite privée, avec toute sa bonne foi, aider cette oeuvre de justice. La condamnation est le rôle du tribunal, non de la poursuite.

Il passe ensuite aux points essentiels de sa plaidoirie: 1. Des témoins ne peuvent être jugés a priori de mauvaise foi. La cause remonte à près d'un an, ce qui explique les contradictions.

2. Les faits essentiels qui fondent l'accusation de conspiration n'ont jamais été niés ni contredits par la défense. La version de Poliquin est logique d'un bout à l'autre, elle est corroborée, et elle représente l'essentiel de la vérité.

3. Poliquin n'avait aucun intérêt à mettre en accusation les policiers. S'il voulait exercer une vengeance, il pouvait s'attaquer à des officiers supérieurs. Il ne s'agit pas du procès de la police provinciale.

D'ailleurs, les accusés étaient ses amis, et ses protecteurs. En les accusant, il se dénonçait lui-même à la justice.

4. L'accusation de parjure portée contre lui ne semble reposer que sur une question de langage ou d'interprétation.

Berthe Galpault n'est pas une complice et peut corroborer le témoignage de Poliquin. Elle n'est pas accusée dans la présente cause. Plusieurs autres témoignages viennent d'ailleurs corroborer celui de Poliquin.

6. L'entente entre les policiers et Poliquin, leurs rencontres, et les remises d'argent, et les aveux n'ont jamais été mis en doute par la défense. La version de Poliquin reste intacte.

Toute cette preuve, affirme Me Dansereau, n'aurait pas besoin de la confirmation des bobines pour amener une condamnation. (La plaidoirie se poursuit.)

Séance d'hier Avec une logique implacable, Me Gendron, procureur de la défense, a poursuivi tout l'après-midi sa plaidoirie. Il a tenté de démontrer devant la Cour: que Poliquin, le principal témoin de la Couronne, ne peut être cru par le tribunal à ses dépositions; que les corroborations de Berthe Galpault ne pouvaient être admises; que toute la preuve fournie par les bandes sonores sur un truquage et une falsification de preuve.

Cette partie de la plaidoirie faisait suite aux affirmations de Me Gendron, présentées devant le tribunal à l'audience de ce matin. Le procureur des accusés avait soutenu que la cause de la poursuite était, dans le cas de Poliquin, une série de parjures énoncées, et dans celui de Leclerc, une preuve de grande naïveté ou une cynique comédie.

Une complice de grand style Me Gendron commence par comparer la trinité Poliquin-Galpault-Magic Tape à une sinistre comédie. Poliquin, pour être confirmé dans ses parjures, se réfère tantôt au témoignage de son amie Berthe, tantôt aux conversations des bandes sonores. Or ni les uns ni les autres ne peuvent être acceptés par le tribunal.

Après un bref éloge de la jeune fille, Me Gendron rappelle qu'elle a été condamnée deux fois devant les tribunaux et qu'elle a été complice de Poliquin dans la poursuite. Elle est fort bien connue dans une maison close de Sudbury, déclare Me Gendron. Je ne veux pas, ajoute-t-il, discréditer une femme dans sa réputation, mais je tiens à ce que son témoignage soit accepté pour ce qu'il vaut.

Or pas plus que celui de Poliquin, le sien ne doit être admis du côté de la vérité. Tantôt sa mémoire est excellente, tantôt elle est absolument nulle. Il paraît évident que le témoin n'a pas dit toute la vérité, et qu'elle est encore ici complice du truquage de la preuve.

Nous voyageons beaucoup, déclare Me Gendron, faisant allusion aux faits de la cause. Nous voici à St-Ferdinand d'Halifax, où Poliquin est allé en villégiature pendant quinze jours, aux frais de la poursuite.

Poliquin a continué à se moquer de toute justice. Il a payé sa note d'hôtel avec un faux chèque, tiré sur la Banque Provinciale des Trois-Rivières, et portant comme adresse le numéro 73 rue des Forges. J'imagine que mes amis de la Couronne seront curieux de nous révéler qui habite à 73, rue des Forges.

Mme Noël, la propriétaire de l'hôtel des Voyageurs, poursuit la défense, est venue se contredire devant la Cour. Sa déposition pour la Couronne est pratiquement détruite par ses affirmations pour la défense. Que mon savant confrère ne vienne pas demander au tribunal de croire le témoin en partie seulement. Elle a carrément affirmé que Poliquin n'est jamais allé installer son appareil la veille du fameux party avec les accusés.

Si jeune Quel spectacle désolant, s'exclame Me Gendron, que celui d'une jeune fille qui vient déclarer devant le tribunal qu'elle a vu l'appareil dans une salle de bain, et qui revient le lendemain dire qu'elle a été menacée pour corriger son témoignage et affirmer qu'elle avait vu l'appareil dans un garde-robe. C'est un autre parjure, mais sollicité celui-là, pour confirmer une preuve montée de toute pièce, et dont la pauvre jeune fille ne se rappelait pas bien.

Un dénommé Sauvé Me Gendron passe à un autre ordre de faits: Mon confrère de la poursuite, dit-il, n'était pas content de son témoin Laurent Sauvé. Mais que

VIVE LA GUERRE!

400 Montréalais au centre de recrutement ce matin

On y remarque beaucoup de vétérans de la dernière guerre et des jeunes de 19 à 22 ans — "J'aime mieux m'en retourner..." — Les indésirables ne seront pas acceptés — La côte du Pacifique fournira "au moins 400 recrues"

Nous voilà revenus aux jours de 1939-40. Les centres de recrutement de l'armée, à travers tout le pays ont ouvert leurs portes ce matin pour commencer le recrutement pour la brigade spéciale qui servira sous les drapeaux des Nations Unies.

A Montréal, au 772 de la rue Sherbrooke ouest, plus de 400 jeunes gens se sont présentés au cours de la matinée. Toute une équipe d'officiers et de sous-officiers était préparée à les recevoir. Parmi eux, ceux qui se sont présentés en grand nombre sont des vétérans de la dernière guerre. Le commandant du centre de recrutement No 4, le major Louis Taschereau, s'est déclaré très satisfait de cette première avant-midi mais il n'a pu nous dire quel sera, en moyenne, le nombre de recrues qui seront acceptées.

A ce centre de la rue Sherbrooke, on a dû retourner plusieurs aspirants qui, se disant vétérans, n'avaient pas apporté avec eux leurs papiers de licenciement.

Nous voulons, grâce à ces papiers, de dire le major Taschereau, éliminer immédiatement ceux qui ont été licenciés soit pour cause de maladie incurable ou ceux qui l'ont été pour mauvaise conduite. Cette première classification nous sauvera beaucoup de temps.

Ce n'est que dans une couple de jours que l'on pourra déterminer la moyenne de ceux qui seront acceptés.

Des scènes assez cocasses se sont déroulées au cours de la matinée. Par exemple, ce type qui avait donné son nom mais qui n'a pas voulu "passer dans la grande salle". "Je viens seulement pour des renseignements", dit-il, "je ne veux pas m'enrôler tout de suite..."; et, ajoutant en joignant le geste à la parole: "Ah, ben, d'abord, j'vas m'en aller tout de suite". Et, en effet, il prit la porte.

Parmi tous ces aspirants, nous en avons remarqué bon nombre dont l'âge ne dépassait pas 21 ou 22 ans. Au nombre de ceux que nous avons questionnés, plusieurs sont sans emploi. D'autres croient

à l'aventure. Chez le vétéran le sentiment ne semble pas être tout à fait le même. "Au coût de la vie actuel", nous déclarait l'un, "je serai bien mieux dans l'armée." D'autres, qui ont vu l'Europe, veulent voir l'Asie.

Les dépêches de la Canadian Press en provenance des autres coins du pays nous rapportent que l'enrôlement va bon train. Sur la côte du Pacifique, en Colombie Britannique, on espère recruter au moins 400 soldats pour la brigade de Corée.

A Toronto c'est la Salvation Army qui donne l'exemple. On nous apprend aujourd'hui que les autorités ont déjà rencontré des représentants du gouvernement canadien pour déterminer dans quelle mesure la Salvation Army pourrait aider nos combattants qui se rendent en Corée.

Pour revenir à Montréal, on nous signale que dans plusieurs industries on recommence le petit jeu de 1939. On "conseille" aux jeunes d'aller s'enrôler. L'expérience du passé nous fait comprendre la signification de ce "conseil".

Hier soir, sur les ondes de la C.B.C., le lieutenant-général Charles Foulkes, chef de l'état-major, et l'hon. Brooke Claxton, ministre de la défense, ont eu un petit entretien au cours duquel ils ont donné quelques renseignements sur la brigade spéciale. Il est à noter cependant que ni M. Claxton, ni le général Foulkes n'ont mentionné le mot "Corée".

On a parlé du recrutement en faveur des trois armes et d'une brigade spéciale qui servira sous le drapeau des Nations Unies ou répondra aux exigences du Pacte de l'Atlantique.

Ce matin, nous avons appris que les fantasmas de la brigade spéciale recevront leur entraînement au camp même du régiment auquel ils seront affectés. Ainsi ceux qui rejoindront les rangs du Royal 22e, iront à Valcartier.

Les présidents des chemins de fer rencontreront les chefs des unions

Un geste qui est sans précédent

La menace de grève des 125,000 cheminots canadiens a pris une tournure nouvelle, hier soir, lorsqu'on a annoncé que des pourparlers auront lieu, jeudi, entre les présidents des deux compagnies de chemins de fer nationaux et les représentants des employés.

Cette décision fut annoncée par M. Donald Gordon, président du Canadian National et M. W. A. Mather, président du Canadian Pacific. Les chefs et les membres de comité des 15 unions internationales et des deux unions canadiennes ont été invités à rencontrer, jeudi, à 10h. a.m., MM. Gordon et Mather.

Des porte-parole des deux unions canadiennes déclarent qu'ils espèrent trouver un terrain commun d'entente et de régler ce différend à l'amiable.

Les 15 unions internationales demandent pour leurs 90,000 membres une augmentation de sept cents de l'heure et une semaine de travail de 40 heures, au lieu de 48 heures, et cela sans aucune diminution de salaire.

Pour leur part, les deux unions canadiennes demandent pour leurs 30,000 membres une augmentation de 10 cents de l'heure, une semaine de 40 heures et le prélevement sur les chèques des employés des cotisations dues aux unions.

Un tribunal d'arbitrage avait recommandé une semaine de 44 heures et des augmentations qui n'égalent pas, dans tous les cas, le salaire d'une semaine de 48 heures. Les unions ont rejeté ce compromis. Plus tard les autorités des chemins de fer ont proposé une diminution de salaire. Cette proposition fut de même rejetée. Et c'est devant ce double échec que les présidents des deux compagnies de chemin de fer nationaux ont décidé d'entrer directement en pourparlers avec les chefs des unions.

Les chefs des deux unions ont été invités à rencontrer les présidents et les hauts fonctionnaires des deux principaux chemins de fer, demain, à 10h.

Ce recours sans précédent a été décidé hier. La réunion aura lieu dans la salle du conseil du Canadien National.

Le gouvernement demandera au Parlement lors de la session spéciale à partir de septembre ou d'octobre le pouvoir de rétablir ces contrôles. La décision de demander ces pouvoirs n'a pas encore été prise par le gouvernement et tout dépend des événements qui pourront se produire d'ici la tenue de la session.

Des contrôles qui existaient pendant la guerre n'ont été enlevés qu'en force et c'est le contrôle sur les loyers domestiques. Ce contrôle est censé prendre fin au mois d'avril prochain.

En temps normal la propriété et les droits civils sont du ressort des gouvernements provinciaux et le gouvernement fédéral ne peut légiférer en ces matières que s'il y a un état d'urgence nationale.

Dans les milieux officiels on ne semble pas douter qu'il y aura des augmentations de taxes afin de pouvoir satisfaire au nouveau programme de défense. Mais il ne serait pas question, pour l'instant, de présenter un nouveau budget.

Le chasseur à réaction F-86 l'un des meilleurs au monde

A Dorval, cet avant-midi, ont eu lieu les premiers vols d'essai du chasseur à réaction est l'un des meilleurs chasseurs au monde et il détient le record de vitesse dans sa classe, soit 670 milles à l'heure.

Le F-86 est construit par la Canadair en vertu d'un contrat octroyé par le gouvernement l'an dernier. Il est muni d'un moteur à réaction J-47 de la General Electric. L'appareil était conduit ce matin par le chef pilote de la Canadair, le capitaine A. J. Lilly.

En plus du F-86, nous avons assisté ce matin aux manœuvres du F-100 Canuck, un chasseur tout-temps, à long rayon d'action. Ces deux avions de chasse ont été choisis en vue de se compléter l'un l'autre. Le Canuck a accompli hier soir le trajet Toronto-Montréal dans le temps record de 30 minutes et 10 secondes.

Les essais, ce matin, ont été faits en présence de M. Brooke Claxton, ministre de la défense, du maréchal de l'air W. A. Curtis, du vice-maréchal D. M. Smith, des membres de l'état-major de l'armée et des représentants de la compagnie Canadair.

Le ministre de la défense a parlé en anglais et en français et il a tenu à féliciter l'industrie canadienne de même que les ouvriers canadiens "pour l'oeuvre magnifique accomplie de concert avec le C.A.R.C."

Le président Truman signe le nouveau programme de constructions maritimes

Un sous-marin atomique et autres bâtiments coûteront \$350 millions — Protection aérienne

Washington, 9 (A.P.) — Le président Truman a ratifié hier le projet de loi autorisant la marine des Etats-Unis à entreprendre la construction d'un sous-marin propulsé par l'énergie atomique. Le coût total de l'entreprise, ajoutée à celui de diverses autres unités navales qui seront prochainement mises en chantier aux Etats-Unis, est de 350 millions de dollars.

Le projet de loi en question autorise également la construction d'un certain nombre de nouvelles unités de petit tonnage et de sous-marins expérimentaux. On note également des vedettes spéciales et la transformation d'un croiseur en navire tête-commande. En tout, le projet prévoit la construction ou la transformation de 112 navires.

Le but principal de ces réalisations navales est d'assurer à la marine américaine une flotte sous-marine et anti-sous-marine adéquate ainsi qu'un système de protection dernier modèle contre les mouilleurs de mines. 40 des 350 millions de dollars seront consacrés à la construction du sous-marin atomique et 37 autres seront employés à la construction d'un sous-marin d'un type absolument nouveau.

On sait en outre que 11 sous-marins américains seront dotés sous peu du procédé Snorkel qui permet une plus longue navigation en plongée. On apprend en outre que des dispositions seront probablement prises dans un bref avenir afin de compléter le système d'avertissement en cas d'attaque aérienne. Déjà un réseau de radar est en service en Alaska, le long des côtes américaines et dans la plupart des centres stratégiques.

Elections chez les gardes paroissiales. Trois-Rivières, 9. (D.N.C.) — Le colonel Emile Caron, de Québec, a été réélu président pour un sixième terme de la Fédération des gardes paroissiales du Canada, à l'issue de leur congrès. Le lieutenant-colonel A. Colbert, de la Garde Notre-Dame des Trois-Rivières a été élu vice-président.

Les autres officiers élus sont: le colonel J.W. Vallée, de Kénojawi, commandant en chef; le lieutenant-colonel H. Rhéaume, d'Ottawa, second vice-président; le lieutenant-colonel Jos Savard, de Québec, secrétaire-trésorier.

Les garagistes protestent dans le New-Jersey Trenton, N.J., 9 (A.P.) — Un groupe de 2,500 garagistes du New-Jersey a exprimé de vives protestations à la suite du rétablissement du prix de "guerre" de l'essence. A la suite d'une réunion houleuse, au cours de laquelle un vote de fermeture des postes distributeurs d'essence a été adopté, on s'attend à ce que 4,000 garagistes ferment leurs portes au public à partir de demain.

C'est la compagnie Sunoco qui serait la principale responsable de cet état de choses. En effet, les prix de l'essence ont grandement diminué et n'atteignent plus maintenant, dans le New-Jersey, qu'un maximum de 24.4 cents et un minimum de 20.9 cents.

Le président de l'Association des distributeurs d'essence s'attend à de violentes manifestations: "Quelques coups de poing sur le nez ne font de mal à personne, assure-t-il, mais je ne voudrais pas que l'arrêt de travail dégénère en une émeute."

La température

(Canadian Press) Le ciel est clair partout dans la province, aujourd'hui, et il continuera de faire chaud. On prévoit des orages pour la fin de la soirée et du temps un peu plus frais pour demain.

Montréal, Ottawa, Laurentides, ville de Québec, Cantons de l'est et régions de Baie Comeau: ensoleillé et plus chaud. Vents du sud-ouest. Maximum aujourd'hui à Montréal et Québec, 83; à Ottawa, Saint-Agathe et Sherbrooke, 85; à la Rivière-du-Loup, 80.

Saint-Maurice et régions du Lac Saint-Jean: clair devenant nuageux cet après-midi. Orages et tonnerre tard cet après-midi et ce soir. Chaud. Vents du sud-ouest. Maximum aujourd'hui à La Tuque et Chicoutimi, 80.

Région de Gaspé: clair et chaud. Vents légers. Maximum aujourd'hui à Matane et Mont-Joli, 83.

20% d'escompte sur SOULIERS • CHAPEAUX • ACCESSOIRES COMPLETS et PALETOTS

COMPLETS et PALETOTS pouvant se porter immédiatement

Max Beauvais

385 rue St-Jacques O.

Le magasin pour hommes par excellence à Montréal. Heures d'affaires: 9 a.m. à 5.30 p.m. tous les jours, fermé le samedi durant l'été.

AGENOUILLOIRS Spécialistes en rembourrages (Cousinement caoutchouté et plastique) Camille Longpré 432 ouest, rue Ontario Montréal LA. 8214

HOMMES D'AFFAIRES, MANUFACTURIERS, INDUSTRIELS Etes-vous parmi le grand nombre de ceux qui sont mal assurés contre l'Incendie? Les polices d'assurance sont des contrats compliqués qui doivent être vendus par des personnes compétentes et expérimentées dans la profession d'agents d'assurance. La rédaction des contrats d'assurance doit être appropriée aux besoins de l'assuré et diffère suivant le genre de commerce ou d'industrie. Ces contrats ne sont pas uniformes comme certains le croient. Il faut que l'agent ait une connaissance approfondie des lois et des règlements auxquels sont assujettis ces contrats pour les rédiger sous une forme légale, afin que l'assuré ne soit pas déçu au lendemain d'un feu. CONSULTATIONS GRATUITES Nos experts diplômés de l'Insurance Institute of Montreal feront pour vous un examen consciencieux et honnête de votre portefeuille d'assurance et vous donneront un rapport écrit de leur étude sur demande. Ecrivez ou téléphonez à Geo. TANGUAY & FILS Liée COURTIERS D'ASSURANCE Téléphone: FR. 1166* 4489, avenue Papineau Montréal

73, rue des Forges Nous voyageons beaucoup, déclare Me Gendron, faisant allusion aux faits de la cause. Nous voici à St-Ferdinand d'Halifax, où Poliquin est allé en villégiature pendant quinze jours, aux frais de la poursuite. Poliquin a continué à se moquer de toute justice. Il a payé sa note d'hôtel avec un faux chèque, tiré sur la Banque Provinciale des Trois-Rivières, et portant comme adresse le numéro 73 rue des Forges. J'imagine que mes amis de la Couronne seront curieux de nous révéler qui habite à 73, rue des Forges. Mme Noël, la propriétaire de l'hôtel des Voyageurs, poursuit la défense, est venue se contredire devant la Cour. Sa déposition pour la Couronne est pratiquement détruite par ses affirmations pour la défense. Que mon savant confrère ne vienne pas demander au tribunal de croire le témoin en partie seulement. Elle a carrément affirmé que Poliquin n'est jamais allé installer son appareil la veille du fameux party avec les accusés. Si jeune Quel spectacle désolant, s'exclame Me Gendron, que celui d'une jeune fille qui vient déclarer devant le tribunal qu'elle a vu l'appareil dans une salle de bain, et qui revient le lendemain dire qu'elle a été menacée pour corriger son témoignage et affirmer qu'elle avait vu l'appareil dans un garde-robe. C'est un autre parjure, mais sollicité celui-là, pour confirmer une preuve montée de toute pièce, et dont la pauvre jeune fille ne se rappelait pas bien. Un dénommé Sauvé Me Gendron passe à un autre ordre de faits: Mon confrère de la poursuite, dit-il, n'était pas content de son témoin Laurent Sauvé. Mais que (Suite à la deuxième page)



DE L'EST A L'OUEST — La Statue de Notre-Dame du Cap, celle qui fit le voyage à travers la province de Québec à l'occasion du Congrès marial, est maintenant rendue à l'extrémité ouest du Canada. Après avoir traversé les provinces des Prairies, la chapelle-roulotte a atteint les Rocheuses et enfin Vancouver. Deux prêtres Oblats, les Pères Didier Plaisance et Herméngilde Charbonneau, accompagnent la Vierge du Cap dans son voyage à travers le Canada. Cette tournée nationale a pour but de faire connaître à tous les catholiques du pays le Sanctuaire national du Cap-de-la-Madeleine. Ici, une Soeur Grise soulève un jeune Indien devant la statue de Notre-Dame du Cap, lors du passage de celle-ci à la Réserve indienne de Cardston, en Alberta.

Les précautions à prendre durant les fortes chaleurs

Le mois d'août est celui des canicules, c'est-à-dire des plus fortes chaleurs. Nous en souffrirons probablement en ville encore plus qu'à la campagne.

Quand il fait chaud, on transpire beaucoup, si bien qu'on ressent une terrible impression de soif continuelle. On a le goût de rechercher les choses froides, et les boissons glacées sont les bienvenues.

La Ligue de sécurité vous rappelle que boire glacé quand on est en sueur est le meilleur moyen connu pour atraper une congestion qui peut être mortelle. Il faut comprendre le mécanisme de la digestion pour bien s'en rendre compte.

Notre estomac est toujours, que nous ayons chaud ou froid, à la température intérieure de notre corps, c'est-à-dire à celle du sang. Si brusquement nous lui imposons le flux glacé d'un grand verre d'eau, ou d'une boisson gazeuse, quelle qu'elle soit, nous l'obligeons à faire le même travail que, sous l'eau froide, le fer qu'on a mis à chauffer pour le faire dilater.

L'estomac aussi se contracte et parfois douloureusement. De plus, lorsqu'on boit glacé, la sensation du froid subit est si grande qu'elle saisit tout l'organisme. Il n'est pas rare d'avoir le frisson, et c'est le premier avis des réactions d'organes qui n'acceptent pas ce traitement trop violent.

Ce qui est dangereux pour les adultes l'est encore plus pour les enfants et pour les femmes, surtout à de certains moments. Si vous voulez combattre la chaleur de façon efficace, suivez ces conseils, qui vous sont donnés par la Ligue de sécurité, qui veut absolument réduire le nombre des accidents, cette année.

Habilitez-vous légèrement de vêtements blancs, qui rejettent les rayons lumineux et la chaleur.

Mangez peu de corps gras, qui donnent des calories, peu de viande, mais des légumes crus ou cuits et des salades.

Buvez modérément, et JAMAIS GLACÉ si vous avez très chaud. Le meilleur moyen de lutter contre la soif est de prendre une tasse de thé chaud, ou encore, un verre d'eau légèrement salé. Le sel remplace celui que le sang élimine par la transpiration.

Si votre travail domestique vous le permet, reposez-vous pendant les heures les plus chaudes.

Prenez deux bains par jour, tièdes, jamais glacés. Si vous vous baignez en eau courante, rappelez-vous qu'il faut laisser au moins deux heures entre la baignade et votre dernier repas.

Ces précautions vous éviteront des accidents pendant les chaleurs, pour vous et pour les vôtres.

L'industrie canadienne des textiles fabrique du tartan de filé de rayonne

Ce tissu est très résistant au lavage et est de longue durée

Après des deux sexes, les chemises en tartan ont vraiment été très en faveur, cet été; les jeunes ont également manifesté beaucoup d'engouement même pour les pantalons de sport en tartan.

C'est ce qui maintenant, d'après Courtauld's (Canada) Limited, l'industrie canadienne des textiles confectionne un assortiment varié de chemises et de blouses en tartan.



Aussi pratiques pour le jeu que pour la classe, les chemises en tartan de rayonne connaissent leur plus grande vogue à ce moment-ci de l'année, ou, bien que les vêtements soient pas encore finis, il faut tout de même songer à le remettre.

La vogue actuelle des chemises en tartan de filé de rayonne pour les garçons et fillettes; ces nouveaux vêtements semblent aussi très en vogue.

Ces chemises en filé de rayonne, telle que celle illustrée ici, montrent étonnamment résistantes aux lavages répétés. La maman économise et s'attache évidemment beaucoup d'importance à la durée des vêtements. De plus, ces tissus de rayonne conservent à fond leurs couleurs et sortent du lavage avec leur attrayant coloris de tartan aussi clair et frais. On confectionne en plus de ces chemises aux couleurs disposées en damier.

Lorsque le filon reprendra le chemin de l'école dans moins d'un mois, ces fines chemises de rayonne se révéleront justes de poids requis pour l'automne; elles seront toutes désignées à la fois pour l'école et pour le jeu.

ORIGINES

Comme les tartans acquièrent une popularité sans cesse croissante auprès des gens de tout âge, depuis un an, les dessinateurs ont fouillé l'histoire de ces modèles de tissu au riche coloris; ils ont retracé des origines fort lointaines. Le tartan, ont-ils découvert, remonte à la civilisation de l'ancienne Égypte. Ils ont également constaté que les vêtements des premiers Romains étaient tissés et teints selon des dessins assez semblables à ceux d'aujourd'hui, mais d'origine écossaise. A propos, les Écossais ont fait du tartan leur vêtement national vers le milieu du XIIe siècle.

La Ligue de sécurité vous rappelle que boire glacé quand on est en sueur est le meilleur moyen connu pour atraper une congestion qui peut être mortelle. Il faut comprendre le mécanisme de la digestion pour bien s'en rendre compte.

Notre estomac est toujours, que nous ayons chaud ou froid, à la température intérieure de notre corps, c'est-à-dire à celle du sang. Si brusquement nous lui imposons le flux glacé d'un grand verre d'eau, ou d'une boisson gazeuse, quelle qu'elle soit, nous l'obligeons à faire le même travail que, sous l'eau froide, le fer qu'on a mis à chauffer pour le faire dilater.

L'estomac aussi se contracte et parfois douloureusement. De plus, lorsqu'on boit glacé, la sensation du froid subit est si grande qu'elle saisit tout l'organisme. Il n'est pas rare d'avoir le frisson, et c'est le premier avis des réactions d'organes qui n'acceptent pas ce traitement trop violent.

Ce qui est dangereux pour les adultes l'est encore plus pour les enfants et pour les femmes, surtout à de certains moments. Si vous voulez combattre la chaleur de façon efficace, suivez ces conseils, qui vous sont donnés par la Ligue de sécurité, qui veut absolument réduire le nombre des accidents, cette année.

Habilitez-vous légèrement de vêtements blancs, qui rejettent les rayons lumineux et la chaleur.

Mangez peu de corps gras, qui donnent des calories, peu de viande, mais des légumes crus ou cuits et des salades.

Buvez modérément, et JAMAIS GLACÉ si vous avez très chaud. Le meilleur moyen de lutter contre la soif est de prendre une tasse de thé chaud, ou encore, un verre d'eau légèrement salé. Le sel remplace celui que le sang élimine par la transpiration.

Si votre travail domestique vous le permet, reposez-vous pendant les heures les plus chaudes.

Prenez deux bains par jour, tièdes, jamais glacés. Si vous vous baignez en eau courante, rappelez-vous qu'il faut laisser au moins deux heures entre la baignade et votre dernier repas.

Ces précautions vous éviteront des accidents pendant les chaleurs, pour vous et pour les vôtres.

HOPITAL MICHAUD

DRUMMONDVILLE

TRANCHMONTAGNE

TEXTILES EN GROS

Plus de nausées et de maux de cœur durant l'attente

Johannesburg, août. (C.P.) — C'est probablement dans l'Union de l'Afrique Sud que l'on trouve présentement les futures petites mamans les plus privilégiées au monde. Pourquoi? Parce que dans ce pays, elles peuvent acheter, à prix raisonnable, un merveilleux antidote aux "maux de cœur" et aux nausées matinales dont souffrent la plupart des jeunes femmes au cours des premiers mois de leur maternité.

Feuilleton du "Devoir" ROSAMOUR

Les Enfants Perdus

— C'est un enfant perdu comme tant d'autres, fit Yves d'une voix brève. Elle n'est peut-être pas de ce pays.

— Ah! firent les autres sans insister, car ils connaissaient tous l'histoire ou plutôt le manque d'histoire de leur camarade.

Un bon camarade. Un chef à l'occasion, audacieux, loyal, un peu "cabochard", mais imbattable sur le plan de l'honneur et de la fidélité. Sa distinction naturelle, sa fierté avaient fait naître le bruit qu'il était l'enfant d'un prince. Mais il n'aimait pas ces racontars et on les lui épargnait. Bon élève au lycée de Toulouse, il venait de s'inscrire à la Faculté des sciences à dix-sept ans, avec l'assentiment de son père adoptif, M. Dastérac, qui le laissait libre de choisir sa voie.

Tandis que la petite troupe prenait en chantant le chemin du village où étaient remises leurs bicyclettes, Rosamour l'atteignait par un sentier connu des seuls usagers et pénétrait avec Lisotte dans l'enclos plein de gloussements, de bêlements, de jappements.

— Tout ce monde à l'air! constata la paysanne, en jetant son fagot au coin de l'âtre. Pendant que tu feras ton lit, je donnerai à manger aux bêtes.

En échantonnant, Rosamour déplaça les draps grossiers mais qui sentaient la lavande de l'armoire et le laurier de la lessive; elle fit son lit au pied de celui de Lisotte, car la chaudière ne contenait qu'une chambre; mais le plancher en était bien balayé et sur les murs, on avait passé une jolie teinte bleue. La cheminée soutenait deux vases blancs et or garnis de roses de papier mêlées de buis. Au milieu, une vierge de porcelaine sous un globe.

Après le dîner, composé de milles au lait et de pommes cuites au vin aromatisé de cannelle, la jeune fille entreprit de révéler le but de son voyage.

— Sans doute? Je sais que c'était... une année où beaucoup de gens fuyaient l'Espagne. On t'a retrouvée dans les bras d'une jeune femme couchée sous un rocher, morte la pauvre. Pas de papiers, pas d'argent; on l'avait volée, mais on n'avait pas vu ta petite croix d'or. Tu étais habillée de bonne laine et ta maman de bons habits de lin fin. On t'a portée à l'hôpital de la première ville française qui est Ax. Tu étais mourante de froid et de faim, mais on t'a sauvée. Tu avais peut-être trois ans.

Mots d'enfants

Linette (5 ans) arrive pour la première fois dans la vraie campagne. Tout l'intéresse et l'émerveille.

Dans un coin de la cour, la fermière plume quelques poulets; elle doit les envoyer demain au marchand de volailles.

Linette regarda gravement, les mains derrière le dos, puis: — Maman, dit-elle, l'avaient pas des déshabiller tout souls, les petits poulets? — Maman. — Fais donc attention, Jeanne, tu écosses mal tes petits pois, tu en laisses tomber la moitié par terre.

Jeanne. — C'est pas ma faute! Quand j'ouvre leur petite cabine, ils sautent de joie.

LA MODE DU JOUR



Vous aimez les rayures? Voilà un joli modèle pour les employer. Ce patron No 9403 est offert pour les tailles juvéniles de 11, 13, 15 et 17 ans. La grandeur 13 requiert 3 verges et 5 huitièmes d'un tissu de 35 pouces de largeur.

Ce patron est en vente au prix de 30 au service des patrons "Le Devoir", 434 est. rue Notre-Dame. Les commandes doivent être faites par écrit en ayant soin d'inclure un bon de poste ou un mandat de messagerie de 30. Aucun timbre n'est accepté. Ecrire clairement, nom, adresse, numéro de district postal, le numéro du patron et la grandeur exacte désirée. Ces patrons ne sont pas échangeables.

Mots d'enfants

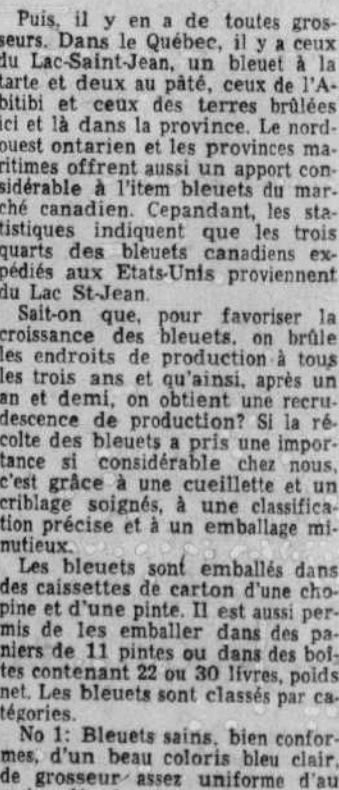
Linette (5 ans) arrive pour la première fois dans la vraie campagne. Tout l'intéresse et l'émerveille.

Dans un coin de la cour, la fermière plume quelques poulets; elle doit les envoyer demain au marchand de volailles.

Linette regarda gravement, les mains derrière le dos, puis: — Maman, dit-elle, l'avaient pas des déshabiller tout souls, les petits poulets? — Maman. — Fais donc attention, Jeanne, tu écosses mal tes petits pois, tu en laisses tomber la moitié par terre.

Jeanne. — C'est pas ma faute! Quand j'ouvre leur petite cabine, ils sautent de joie.

LA MODE DU JOUR



Vous aimez les rayures? Voilà un joli modèle pour les employer. Ce patron No 9403 est offert pour les tailles juvéniles de 11, 13, 15 et 17 ans. La grandeur 13 requiert 3 verges et 5 huitièmes d'un tissu de 35 pouces de largeur.

Ce patron est en vente au prix de 30 au service des patrons "Le Devoir", 434 est. rue Notre-Dame. Les commandes doivent être faites par écrit en ayant soin d'inclure un bon de poste ou un mandat de messagerie de 30. Aucun timbre n'est accepté. Ecrire clairement, nom, adresse, numéro de district postal, le numéro du patron et la grandeur exacte désirée. Ces patrons ne sont pas échangeables.

Carnet mondain

MARCHAND-FAUBERT

En l'église St-Joachim de Châteauguay, ces jours derniers, a eu lieu le mariage de Mlle Rita Faubert, fille de M. Joseph-A. Faubert, décédé, et de Mme Faubert, à M. Jean-Charles Marchand, ing. p., fils de M. et de Mme Ovide Marchand. La bénédiction nuptiale fut donnée par M. l'abbé Georges Marchand, cousin du marié, et pendant la messe le programme musical fut exécuté par Mme Rodolphe Mathieu et M. Hector Lefebvre. Le choeur et la nef étaient décorés de lis blancs et de fleurs d'étole. M. Joachim Faubert accompagnait sa nièce et M. Marchand était le témoin de son fils. A l'issue de la cérémonie, il y eut réception chez la mère de la mariée. M. et Mme partirent ensuite pour le lac Beauport.

PROCHAINS MARIAGES

M. et Mme Liboire Teasdale, de Montréal, font part du mariage de leur fille, Claire, à M. Gaston Drolet, fils de M. J.-C. Drolet, décédé, et de Mme Drolet, de Cartierville. La bénédiction nuptiale sera donnée samedi, le 2 septembre, à 9h., en l'église St-François-Solano, sur le curé Adrien Giard, de Lachute.

M. et Mme T. Saint-Pierre, d'Outremont, font part du mariage de leur fille, Réjane, au Dr Jacques Matteau, D.D.S., de Montréal, fils de M. et de Mme J.-E. Albé Matteau, de Grand-Mère. La bénédiction nuptiale leur sera donnée, le samedi 12 août, à 10h., en l'église Sainte-Madeleine d'Outremont.

M. et Mme D. Guibault, de Montréal, font part du mariage de leur fille, Yolande, à M. Bernard de Niverville, fils du vice-marchal de l'air, et de Mme A. de Niverville, d'Outremont. La bénédiction nuptiale leur sera donnée, le samedi 12 août, en la chapelle du Sacré-Coeur de l'Immaculée-Conception.

M. et Mme Philippe Grondin, de Montréal, font part du mariage de leur fille, Pauline, à M. Philippe Pion, fils de M. et de Mme Doris Pion. La bénédiction nuptiale leur sera donnée dans l'intimité, le samedi 26 août, en l'église du Très-Saint-Nom de Jésus de Maisonneuve.

M. et Mme Rodolphe J. Hudon, d'Outremont, annoncent le mariage de leur fille, Ann-Rosemary, à M. Louis-I. Arsenault, fils du capitaine Joseph-A. Arsenault, décédé, et de Mme Arsenault, de Harvey Corner, N.-B. La bénédiction nuptiale leur sera donnée, le samedi 26 août, à 9h. 30, en l'église St-Raphaël d'Outremont.

M. et Mme Chs-Eug. Lavallée font part du mariage de leur fille, Madeleine, à M. Jean Beau, fils de M. et de Mme J.-Eug. Beau. La bénédiction nuptiale leur sera donnée le lundi 4 septembre, à 9h. 15, en l'église St-Pierre-Apôtre.



L'ACCESSOIRE parfait — Le grand carré de pure soie aux gaies couleurs est l'accessoire tout indiqué pour les premiers jours de l'automne. Il jettera une note claire sur la robe noire ou la blouse de lainage sombre. Le motif de celle-ci a été dessiné par "Vera".

DEPLACEMENTS

Mme Charles Napier, de Toronto, après un séjour à Beaurepaire où elle fut l'invitée de M. et de Mme George Hamilton, est partie pour New River Beach, N.-B.

L'hon. G. Edouard Rinfret, ministre des Postes, a quitté Ottawa mercredi dernier pour un voyage d'inspection du service postal dans le poutest canadien. Il était accompagné de M. A. de Gaspé Tache.

Le haut-commissaire du Royaume-Uni au Canada, sir Alexander Clutterbuck, est revenu d'un voyage en Angleterre.

Le haut-commissaire du Royaume-Uni au Canada, sir Alexander Clutterbuck, est revenu d'un voyage en Angleterre.

C'est le temps de la "manne bleue" ... pourquoi ne pas en profiter?

La "manne bleue", c'est le nom descriptif et charmant qu'on donne parfois aux bleuets. La manne bleue!

La manne, chacun se rappelle l'histoire, arrivait du ciel sans que personne sût à se précipiter de se lever de bonne heure et à se rendre la cueillir un peu comme pour les bleuets qui croissent sans qu'on les sème et qu'on n'a qu'à cueillir aussi. Et quel fruit délicieux! C'est ainsi que chaque année, les bleuets nous arrivent comme une bénédiction.

Riche et sombre

Même la couleur riche et sombre est un enchantement pour les yeux avant d'aller, juste revanche, bleuir les lèvres des gourmets qui les ont dégustés. On connaît tout le charme des balades qu'apporte le temps des bleuets, sans omettre peut-être la frousse du gros boeuf rouge qui surveille placidement la cueillette jusqu'au moment où il ose prouver sa hardiesse en relevant ses cornes vers les cueilleurs effrayés. Celui qui n'a pas eu l'opportunité de s'accrocher au centre d'une "talle" de ces jolis fruits bleus a perdu une occasion de souvenirs frais et charmants.

Le plaisir d'aligner, au retour, le fruit de son travail dans des chaudières plus ou moins grandes selon le degré de patience à cueillir et d'abnégation à se priver d'en manger est, par lui-même, une récompense. Le pays est riche qui apporte chaque mois de l'été des petits fruits délicieux comme les fraises, les framboises, les bleuets.

Un à la tarte

Puis, il y en a de toutes grosseurs. Dans le Québec, il y a ceux du Lac-Saint-Jean, un bleuët à la tarte et deux au pâté, ceux de l'Abitibi et ceux des terres brûlées ici et là dans la province. Le nord-ouest ontarien et les provinces maritimes offrent aussi un apport considérable à l'item bleuët du marché canadien. Cependant, les statistiques indiquent que les trois quarts des bleuets canadiens expédiés aux États-Unis proviennent du Lac-Saint-Jean.

Sait-on que pour favoriser la croissance des bleuets, on brûle les endroits de production à tous les trois ans et qu'ainsi, après un an et demi, on obtient une recrudescence de production? Si la récolte des bleuets a pris une importance si considérable chez nous, c'est grâce à une cueillette et à un criblage soignés, à une classification précise et à un emballage minutieux.

Les bleuets sont emballés dans des caissettes de carton d'une chopine et d'une pinte. Il est aussi permis de les emballer dans des paquets de 11 pintes ou dans des boîtes contenant 22 ou 30 livres, poids net. Les bleuets sont classés par catégories.

No 1: Bleuets sains, bien conformés, d'un beau coloris bleu clair, de grosseur assez uniforme d'au moins 1/4 de pouce de diamètre, sans tige, ni feuille, ni fruit vert, ni terre ou autre matière étrangère.

No 2: Bleuets sains, assez bien conformés, sans défauts sérieux causés par la terre ou autres matières étrangères, ou par quelque autre cause.

Au point de vue nutritif, les bleuets sont une source de glucides de sels minéraux: — cuivre, fer, phosphore et calcium et de vitamines A, B et C.

Mise en conserve

Pour prolonger l'emploi des bleuets, on utilise avec facilité et succès, la congélation et la mise en conserve. Cette dernière se révèle des plus faciles puisqu'on peut

conservé sans sucre et sans eau, tout simplement en déposant les bleuets frais, triés et lavés dans des contenants stérilisés.

Les économistes ménagères de la Section des consommateurs du ministère fédéral de l'Agriculture vous offrent de nouveau, gratuitement, tous les renseignements dans leur publication "Conserves de fruits et de légumes".

En terminant un petit secret pour éviter que les bleuets détrempent et bleussent la pâte des fonds de tartes ou de pâtés: badigeonner la pâte avec du blanc d'oeuf cru, non moussé, en cuisant, le blanc d'oeuf se coagule et forme une couche protectrice imperméable — le tour est joué!

Vive le temps des bleuets!

Les présidents de la campagne de charité de Sainte-Justine

La campagne de souscription de l'hôpital Ste-Justine a été fixée cette année du 25 septembre au 5 octobre et confiée à la présidence conjointe de Mme Etienne Crevier et de M. Charles J. Dupuis.

L'hôpital, dans les obligations augmentent sans cesse en raison des nécessités hospitalières de jour en jour plus impérieuses, a grandement besoin d'être aidé par la population qui a tellement besoin de ses services.

Quelque chose... avec presque rien

La carie dentaire est une maladie des dents progressivement destructive, dont la cause est l'objet de recherches les plus soignées de la profession dentaire.

A propos de cette cause, bien des théories ont été mises de l'avant, mais la plus généralement acceptée est qu'une action bactérielle par la production d'acide brise l'émail des dents. La carie alors pénètre la dentine et, si elle n'est pas arrêtée par un traitement dentaire approprié, l'infection continue jusqu'à ce qu'elle atteigne et tue la pulpe de la dent, également appelée le nerf.

L'importance des soins immédiats à donner aux dents cariées n'est pas trop être soulignée. Une fois que la pulpe est infectée, un abcès dentaire est susceptible de se développer à la racine de la dent. L'infection née de l'abcès peut être entraînée par le système sanguin et parvenir à toutes les parties du corps. Les conditions spéciales qui peuvent contribuer à la carie sont, croit-on, la construction défectueuse de l'émail des dents, une mauvaise hérédité, la malnutrition, une maladie organique et l'usage excessif des sucres.

La Ligue d'hygiène dentaire de la province de Québec Inc. 1480 rue Drummond, Montréal 25, est heureuse de répondre gratuitement, par lettre personnelle, à toutes les questions qui lui seront posées sur la santé des dents et des gencives des enfants et des grandes personnes. Elle offre, gratuitement, d'envoyer sur simple demande, aux futures et aux jeunes mamans, des brochures illustrées traitant de leur alimentation rationnelle dans l'attente d'un bébé et des soins spéciaux alimentaires et dentaires à prendre par elles et à donner à leurs enfants pour sauvegarder leur propre dentition et assurer de bonnes dents à ces derniers. Bien donner son nom et adresse postale exacte et complète.

Shell PREMIUM Gasoline est l'essence au plus haut rendement que votre auto puisse utiliser. Elle est "Activée!"

Que vous vaut-il?

Le sourire d'un malade qui sait que vous ne l'oubliez pas...
La venue des pompiers répondant à un appel anxieux...
Les commandes de chaque jour chez le boucher et l'épicier...
L'échange de propos amicaux... le rappel d'un rendez-vous... l'importante décision d'affaires...
IL EST DIFFICILE D'ÉVALUER À LEUR JUSTE VALEUR LES SERVICES QUE VOUS REND LE TÉLÉPHONE!

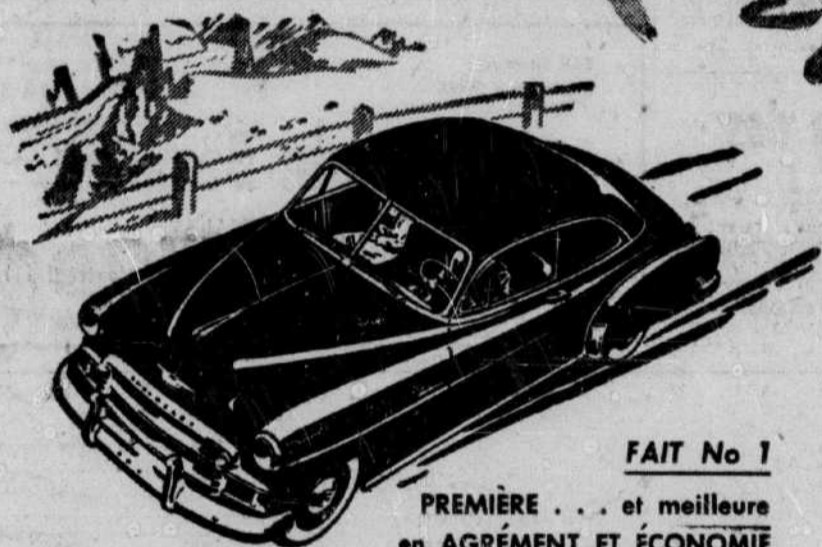
ET POURTANT, dans votre budget, le service téléphonique compte parmi les dépenses les plus minimes. Par ailleurs, votre téléphone met à votre portée deux fois plus de gens qu'il y a dix ans. Aujourd'hui comme hier, il a pour vous une valeur précieuse.

LA COMPAGNIE DE TÉLÉPHONE BELL DU CANADA

SI VOUS ATTENDEZ L'INSTALLATION DU TÉLÉPHONE ou un service de catégorie plus élevée, nous promettons de vous donner satisfaction dès que nous aurons installé l'outillage nécessaire. Nous visons constamment à fournir le service à tous ceux qui le désirent, en tout temps et en tout lieu.

Faits saillants au sujet de la Chevrolet!

La Chevrolet est la PREMIÈRE...
et la meilleure... au coût
le plus bas!



FAIT No 1

PREMIÈRE... et meilleure
en AGRÈMENT ET ÉCONOMIE

Oui, la Chevrolet vous apporte le plus bel ensemble de satisfaction et d'économie... grâce à son moteur à soupapes en tête très amélioré, un champion mondial. Vous obtenez plus d'agrément — une action fulgurante au départ et aux vitesses routières. Vous obtenez plus d'économie — grâce au nouveau carburateur et aux soupapes d'échappement plus grandes. Et vous bénéficiez de la sûreté de fonctionnement traditionnelle de la Chevrolet!



FAIT No 2

PREMIÈRE... et meilleure... en
SÛRETÉ TOTALE AU PLUS BAS COÛT

La Chevrolet est la seule voiture à bas prix offrant cette quintuple protection pour la sûreté: (1) pare-brise bombé et visibilité panoramique, (2) carrosserie Fisher monacrier particulièrement forte, (3) glace de sécurité partout, (4) suspension extra-sûre à genoux mécaniques unifiés et (5) freins hydrauliques Certi-Safe prouvés.

Venez vous procurer tous les faits au sujet de la Chevrolet — la plus achetée... la plus achetée au Canada... et vous tiendrez à posséder une nouvelle Chevrolet!

Vous vous rendrez compte de sa valeur supérieure dans la superbe tenue qu'elle affiche dans chaque condition de conduite... dans le rendement et l'économie de son puissant moteur à soupapes en tête... dans sa facilité de conduite et sa belle tenue de route... dans la visibilité panoramique que donne son pare-brise bombé... en général, dans sa plus grande mesure de sûreté et de protection.

Vous saurez que c'est la meilleure valeur du moment que vous tournerez la clef et que vous lancerez son doux moteur à soupapes en tête, et, soit dit en passant, la même clef fait pour toutes les serrures, allumage, vide-poche et malle. Vous pouvez, par exemple, enlever la clef de l'allumage, sans couper ce dernier, pour ouvrir ou fermer le vide-poche ou la malle.

Venez — aujourd'hui! Vérifiez vous-même ces faits saillants! Vous ne tarderez pas à reconnaître que la Chevrolet est la première et la meilleure au coût le plus bas!

UNE VALEUR GENERAL MOTORS



LA PLUS ACHETÉE... LA PLUS ACHETABLE AU CANADA!



FAIT No 3

PREMIÈRE... et meilleure... en
STYLE ET CONFORT AU PLUS BAS COÛT

Les carrosseries Fisher, vedettes d'élégance, exclusives à la Chevrolet, ont de superbes intérieurs deux tons — des banquettes moulées plus que larges — beaucoup d'espace pour la tête, les jambes et les coudes — une valeur supérieure dans chaque détail de style et de confort dans cette auto qui est la plus longue et la plus lourde de toutes les voitures à bas prix!



FAIT No 4

PREMIÈRE... et meilleure... en CONFORT
ET FACILITÉ DE CONDUITE AU PLUS BAS COÛT

De toutes les voitures à bas prix, la Chevrolet est la seule à vous offrir la superbe douceur de roulement, la tenue de route et la facilité de conduite réalisées par le dessin à équilibre axial. La direction symétrique, les sièges à équilibre axial, le centre de gravité abaissé et la suspension arrière à équilibre axial contribuent tous à vous donner le roulement rêvé!

Venez examiner la vedette... et vous convaincre que la Chevrolet est la PREMIÈRE... et la meilleure... au coût le plus bas!

CHEVROLET MOTOR SALES COMPANY OF MONTREAL, LIMITED,
2085 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal, Qué. — WE. 6781

DUVAL MOTORS LIMITED,
529, rue Jarry — TA. 7211

ROBITAILLE MOTORS LIMITED,
5004-5016, boul. Décarie — WA. 8171

LEDUC AUTOMOBILES (CANADA) LIMITED,
3421, avenue du Parc (près Sherbrooke) — BE. 2841

DES CHATELETS AUTOS LTEE,
4590, rue St-Denis — LA. 0186

DOYLE MOTORS LIMITED,
4501, ave Bannantyne, Verdun, Qué. — YO. 1130

DUVAL MOTORS LIMITED,
3990 est, rue Ste-Catherine — FA. 3542

RANGER MOTOR SALES,
2225, rue Notre-Dame, Lachine, Qué. — Zone 8-197

GARAGE DESCHAMPS
94, rue Ste-Anne, Ste-Anne de Bellevue, Qué. — Tél. 661

La Construction

La construction au Canada a établi un nouveau record

Elle a atteint \$383,000,000, au cours des trois premiers mois de l'année — On signale une augmentation dans la production des matériaux

Ottawa, 9. — Le total des travaux de nouvelles constructions au Canada a atteint un record de \$383,000,000, soit une augmentation de 3 pour cent comparative-ment à la période correspondante de l'an dernier, apprenons-nous dans le dernier numéro d'«Habitation au Canada», une revue trimestrielle publiée par la Société centrale d'Hypothèques et de Logement.

La revue déclare que cette augmentation est due principalement à une hausse de 5 pour cent dans la nouvelle construction résidentielle. Le nombre de nouvelles unités commencées, au cours des trois premiers mois de cette année, augmenta de 6 pour cent comparativement à la même période en 1949, tandis que l'augmentation dans la nouvelle construction, autre que le logement, fut de moins de 2 pour cent.

Cette revue déclare de plus qu'en vertu du plan pour la coopération fédérale-provinciale dans le domaine du logement, les gouvernements de Terre-Neuve, Nouveau-Brunswick, Québec, Ontario, Manitoba, Saskatchewan et de la Colombie ont obtenu l'autorité législative provinciale pour signer des accords avec le gouvernement fédéral. Ces accords peuvent concerner l'acquisition de terrains et la construction de projets de maisons pour la vente ou la location, dont le coût doit être partagé dans la proportion de 75 pour cent par le

gouvernement fédéral et 25 pour cent par les gouvernements provinciaux. On a déjà entrepris la construction de 140 unités de logement en vertu de ce plan. St. John's, Terre-Neuve.

Les matériaux de construction

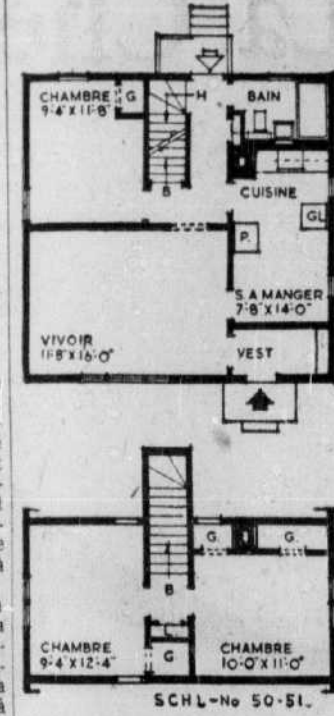
Passant en revue la production des matériaux de construction, au cours du premier trimestre de 1950, la revue «Habitation au Canada» déclare que dans la majorité des cas la production accuse une augmentation comparative-ment à la même période l'an dernier. Au cours des trois premiers mois, l'indice composé de la pro-

duction des matériaux de construction autres que le bois accusa une augmentation de 6 pour cent comparative-ment au niveau de la période correspondante en 1949. Une hausse dans la production du bois, au cours du premier trimestre de 1950, résulta dans la diminution des exportations et de la température inclemente qui eut pour effet de ralentir les opérations dans plusieurs parties du pays. La revue note que cette baisse n'est pas sérieuse en soi, mais que l'augmentation subséquente dans la demande de bois canadien aux Etats-Unis a eu pour effet de diminuer les approvisionnements et d'augmenter les prix.

LA MAISON D'AUJOURD'HUI



Ce modèle de maison d'un étage et demi est au nombre des plans les plus populaires approuvés pour le financement sous le régime de la Loi nationale sur l'Habitation. Les lignes extérieures très simples et la division des pièces furent conçues afin d'assurer une superficie habitable maximum et des économies dans la construction.



On entre dans le vivif, bien éclairé par trois grandes fenêtres, en passant par un vestibule à droite de la maison. La cuisine, rapprochée du vivif, est disposée de façon à laisser libre un espace suffisant pour y servir les repas. La salle de bain et une des chambres à coucher sont situées au rez-de-chaussée. Les deux autres chambres à coucher peuvent être ajoutées au premier étage. Six grandes garde-robes assurent amplement d'espace pour la lingerie. Le parement extérieur de la maison illustrée ici est en pierre, mais tout autre fini extérieur peut être substitué. Les dimensions extérieures de cette maison sont de 24'8" par 24'4", faisant une superficie habitable totale de 942 pieds carrés. Il est possible de se procurer les épures de ce plan, connu sous le nom de modèle numéro 50-51, à un coût minimum, de tous les bureaux de la Société centrale d'Hypothèques et de Logement.

La lutte contre les taudis Une initiative de la jeunesse française par DANIEL-ROPS

Je dois à un ami, M. Laplatte, haut magistrat très au fait des questions sociales, d'avoir eu l'attention attirée sur l'initiative que je voudrais rapporter. Elle me paraît digne d'être mise en lumière et comporter une valeur d'enseignement.

C'est à Lille que l'idée en est née et s'est réalisée. Il y a dans la grande cité du Nord, comme dans toutes les villes, des taudis. On les y appelle, je crois, des «coursées» et Maxence van der Moers, dans maints de ses romans, en a donné des descriptions émouvantes. Depuis fort longtemps, à Lille comme à Paris, on parle en haut lieu de «lutte contre les taudis».

Mais faute d'argent, faute aussi peut-être d'une volonté opiniâtre de faire disparaître ce fléau, pas grand-chose n'a été fait. Un groupe d'étudiants lillois, appartenant à l'ICAM, c'est-à-dire élèves ingénieurs, pensèrent que la charité ne doit pas se manifester seulement en études théoriques sur la question sociale, qu'il fallait passer à l'action. Ils constituèrent donc des équipes de «lutte contre les taudis» qui se lancèrent à l'assaut des maisons les plus délabrées, les plus inhospitalières, et cherchaient à les améliorer.

Evidemment tous les taudis ne se prêtent pas à ce genre d'assaut — je veux dire de réfection. Il y a ceux qui sont placés de telle sorte que leur insalubrité est définitive (faute de soleil, par exemple, ou par excès d'humidité). Il en est aussi qui n'ont pas de fenêtres, ou dont les plafonds sont anormalement bas. Pour ce type-là rien à faire : ne réparer que de la pioche et du démolisseur. Restent les autres, ceux qui pourraient être fort logeables si la pauvreté, — et parfois l'insouciance, le laisser-aller — de leurs occupants n'avait mis ces locaux dans un triste état d'abandon. C'est à cette catégorie-là que les jeunes volontaires de l'ICAM se sont attaqués.

Une prospection a d'abord été faite : on a établi une sorte de plan de campagne. Puis des démarches «diplomatiques» ont été menées ; il ne s'agit pas de s'imposer chez les pauvres, mais comme en pays conquis. Très rares d'ailleurs furent les ménages qui refusèrent l'aide amicale qui leur était proposée. L'accord entre l'occupant et les volontaires, conclu, on se met au travail.

Un matin devant une minable rôtie. De grands gars, en chantant, en sautant, et débarquent leur petit matériel. Au travail ! Marteau, rabot, clous, tenailles, en avant ! Ce placard baillé, faute de serrure : on en remet une. Cette cloison de bois penche et vacille : on la redresse, on la consolide. Ici il y a un trou, un peu de plâtre et le voila bouché. N'oublions pas non plus les hôtes indésirables qui grouillent dans les taudis : on y a pensé et la poudre insecticide D.D.T. entre en action. En peu de temps, — et avec le sourire, le chant aux lèvres, — le gros-œuvre est achevé.

Alors survient une équipe seconde : des jeunes filles. Elles peignent, tapissent, nettoient, apportent un élément de décoration, un petit napperon, une gravure : tout cela a été collecté par l'oeuvre en vue de son effort.

Tels est l'idée la généreuse idée lancée par l'ICAM : elle a fait bouler de neige très vite. Maintenant tous les grands instituts d'enseignement supérieur lillois ont créé des équipes analogues et une sainte émulation se manifeste entre elles. Et le me suis laissé dire qu'à Lyon, à Grenoble, à Toulouse, à Alger, à Rennes, des étudiants, au fait de l'initiative lilloise, sont en train de songer à l'imiter.

Une entreprise si sympathique peut se passer de commentaires. Deux points cependant méritent attention. Le premier est celui-ci : ne trouvez-vous pas singulièrement délicate la façon d'agir de ces jeunes gens. Ne pensez-vous pas que ce contact humain, direct, a en soi une vertu ? Une des tristesses de notre civilisation est que la charité elle-même est devenue administrative, standardisée, étiolée. L'homme secouru ne sent plus la chaleur vivante de la main

secourable. Les volontaires de la lutte contre les taudis, eux y vont à plein cœur. Et comme leur geste, aussi, est loin de cette charité dédaigneuse, descendante dont Edouard Estuanié, dans l'Empreinte, a jadis montré si fortement l'odieux ! Ces chants, cette gentillesse, c'est presque aussi utile que les réparations et la remise à neuf !

Et mon autre remarque sera celle-ci. On peut affirmer que la jeunesse française actuelle est assez différente de celle, qui, immédiatement la précède, que sa psychologie ne s'identifie plus à l'existentialisme de bas étage qu'on pratiquait dans les caves de Saint-Germain-des-Près, qu'elle est en train de prendre une attitude infiniment plus forte et constructive.

N'est-il pas vrai qu'à de telles observations, l'initiative généreuse des étudiants lillois apporte une bien sympathique confirmation ?

Le C. D. Howe perd un homme et son hélicoptère

Ottawa, 9. (C.P.) — Le nord a de nouveau frappé les membres de l'équipage qui fournit les ravitaillements aux postes du grand territoire arctique du Canada. Dans ce premier voyage vers le nord, le navire du gouvernement a été éprouvé par la perte d'un membre de l'équipage précipité à l'eau avec son hélicoptère au cours d'une tentative d'envol. Cette tragédie survient moins de quinze jours après le départ de Montréal.

Ce nouveau bâtiment effectuait son voyage annuel dans l'est de l'Arctique quand le drame se produisit à environ 500 milles de l'endroit où son prédécesseur le R.M.S. Nascope s'est échoué en 1947.

Sam Ford, 70 ans, vétéran de l'Arctique demeurant à St-Jean, Terre-Neuve, a perdu la vie quand son hélicoptère a plongé dans la rivière Koksoak près du point où celle-ci se jette dans la baie d'Ungava. Deux autres hommes ont été sauvés par les membres de l'équipage alors que l'hélicoptère, avec Ford à son bord, était emporté par le courant. Les deux rescapés sont le pilote Charles Parkin et G. Johnson, tous deux d'Ottawa. Les causes de l'accident sont encore inconnues.

Le message affirme que ni l'avion ni M. Ford n'ont été retrouvés. Ford qui était employé depuis plusieurs années dans le nord pour la compagnie de la Baie d'Hudson, était un remarquable interprète en langue esquimaude.

Maire suppléant de St-Eustache-sur-le-Lac

St-Eustache-sur-le-Lac, 9. — Le conseiller municipal Larry Parker a été choisi maire suppléant pour les prochains trois mois, au cours de la séance du conseil de ville, tenue en fin de semaine, sous la présidence de S. H. le maire R.S. Kelly.

Les trois conseillers élus au récent scrutin municipal : MM. Lucien Giraldeau, A. Gordon Batcheler et M. Mitchell, ont siégé pour la première fois et plusieurs comités leur ont été confiés, dans divers domaines.

La "General Motor" réalise des bénéfices encore insurpassés

New-York, 9. (A.P.) — Le bureau de direction de la compagnie General Motor a voté au cours de sa dernière assemblée un dividende extraordinaire de \$110,000,000 à être réparti entre les actionnaires à raison de \$2.50 l'action. On sait en effet que la compagnie General Motor a réalisé cette année des bénéfices encore inégalés. On sait en outre que la compagnie avait déjà voté un dividende ordinaire de \$1.50 aux actionnaires; ces deux dividendes, soit un total de \$4 l'action, sont payables le 9 septembre. Rappelons enfin que la compagnie avait versé des dividendes de \$1.50 en mars et en juin derniers.

C'est peu après la fermeture de la bourse de New-York que ces nouvelles furent communiquées au public. Les courtiers cabrièrent immédiatement à leur bureau de San-Francisco et c'est en un clin d'oeil que les actions «General Motor» furent à la hausse. Aux derniers résultats, à la bourse de San-Francisco, la vente atteignait le record de 92 1/2 contre 91 3/4 à Los Angeles et 89 1/2 à New-York.

Le président de la compagnie a déclaré que ces «heureux résultats» avaient été obtenus grâce à une production maximum, un personnel de haute compétence et des salaires records.

Et voici maintenant quelques chiffres. La compagnie General Motor avait l'année dernière accordé des versements de \$1.25 sur chaque action durant les trois premiers trimestres de l'année et un paiement de fin d'année de \$4.25, soit un total de \$8 pour l'année. Cette année, la compagnie a réalisé un chiffre d'affaires de \$4,855,277,399 (4 milliards 855 millions 277 mille 399 dollars) pour les six premiers mois de l'année, soit un record unique au monde et aux Etats-Unis pour quelque compagnie que ce soit. Ce chiffre porte l'ac-

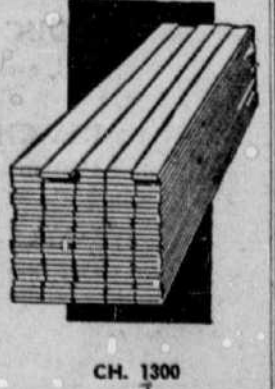
tion de la compagnie au record de \$10.91. La compagnie compte environ 44,000,000 d'actions et 400,000 actionnaires.

53,000 inscrits aux terrains de jeux

Un total de 53,284 enfants se sont inscrits jusqu'à maintenant sur les 100 terrains de jeux de Montréal. Il y a 27,461 garçons et 25,823 fillettes. On compte atteindre un chiffre dépassant 60,000 à la fin de la saison. En 1948, on relevait 42,005 inscriptions; ce nombre était porté à 51,796, en 1949.

Bois de Construction

de toutes sortes
● BEAVERBOARD
● TEN-TEST
● MASONITE, etc.
I. NANTEL Inc.
1717, rue Demontigny est, MONTREAL CH. 1300



Un mémoire pour aider au relèvement industriel de Rimouski et de Cabano

La Chambre de commerce de la province de Québec vient de publier un mémoire destiné à promouvoir le relèvement industriel des villes de Rimouski et de Cabano.

Le document fait d'abord état des dommages subis par les deux villes, dans les incendies désastreux d'il y a quelques mois, et indique sommairement les possibilités d'établissement de nouvelles industries.

Le mémoire de la Chambre de commerce a été transmis, à toutes fins utiles, aux représentants commerciaux du Canada à l'étranger, aux agents de la province de Québec aux Etats-Unis, aux représentants des pays étrangers au Canada, aux principaux Boards of

Trade et Chambres de commerce de Grande-Bretagne, de France, des Etats-Unis et du Canada, aux commissaires industriels de la province de Québec ainsi qu'à certaines industries-clés du pays.

Faisant le bilan du désastre de Rimouski, le mémoire souligne que l'incendie a détruit quinze établissements industriels, 46 magasins, 8 institutions, 3 édifices publics. Les pertes, au total, sont de quelque 20 millions de dollars, se répartissant comme suit : la Price Brothers, \$2,000,000; hôpital Saint-Joseph, \$3,000,000; séminaire, \$2,000,000; hospice et orphelinat, \$500,000; Palais de justice, \$250,000; Ecole de marine, \$200,000; Ecole technique, \$200,000; autres industries, commerces et résidences, \$12,000,000.

360 est, rue Rachel - Montréal
MA. 4107
WILLETTE LITE
CHAUFFAGE - PLOMBERIE

LA 0347
Patsy Colangelo
M.R.A.I.C.
ARCHITECTE
28 OUEST, RUE ST-JACQUES MONTREAL

OMER DE SERRES Ltée
Vous aimerez ces papiers-tentures dont tout le monde parle au Canada!
LES PAPIERS-TENTURES SEMI-ROGNÉS Sunworthy Waterfast
Le papier-tenture est ce qu'il faut quand il adient la nécessité de décorer vos pièces. Nous offrons à tous ceux qui recherchent le beau et le chic une magnifique collection de papier-tenture avec motifs soigneusement choisis.
STORES VENITIENS
En acier ou en flexalium. Installez dans chacune de vos pièces un store vénitien de qualité.
Couleurs assorties. Livraison rapide.
Omer De Serres LIMITEE MONTREAL
Rayon de papier-tenture
343 Est, rue STE-CATHERINE L.A. 0251

MATERIAUX DE CONSTRUCTION
BARDEAUX d'asphalte
PEINTURE B. H.
LIQUIDE imperméable
TUILE à planchers B.F.
LAINE minérale isolante
PLANCHES murales
PAPIER de construction
PRODUITS réfractaires
CIMENT blanc
BRIQUES de toutes sortes
R. A. FORTIER Limitée
12000, blvd REED, BYwater 4765
CARTIERVILLE, Montréal, 9.

ACCESSOIRES ELECTRIQUES EN GROS
Au service des PROPRIETAIRES ENTREPRENEURS COMMUNAUTES
BEN BELAND
Accessoires électriques en gros
7152 boul. Saint-LAURENT Tél. : GR. 2465

Tél. Bureau : LANcaster 3059
Tél. Rés. : Lachine 905 W 2
J. Germain Beaulieu
ASSURANCES GENERALES
57 ouest, rue St-Jacques — Chambre 516, Montréal (11)
6310, Côte De Liesse — Dorval, Qué.

aimeriez-vous acheter un sombrero... à Saltillo?
Que vous alliez faire vos emplettes ou parties pour voyages d'affaires à Vancouver ou à Saltillo, Mexique... en réalité partout où vous allez, les chèques de voyage que vous achetez à notre banque vous permettront d'avoir de l'argent facilement. Ces chèques sont d'excellents compagnons de voyage — ils vous protègent contre la perte possible de l'argent emporté. Achetez-les à notre banque et laissez-nous vous aider en vous renseignant sur les derniers règlements de l'Office des Changes.
L. G. GILLET, Directeur général
LA BANQUE DE TORONTO
Incorporée en 1827

COMMERCE ET FINANCE

Une nouvelle émission de \$525,000 de Casgrain & Charbonneau, Liée

Il s'agit d'obligations première hypothèque remboursables en série — Elles sont mises en ventes par le truchement des maisons Clément, Guimont, Inc., de Québec et Forget & Forget Ltée, de Montréal

La Maison Casgrain et Charbonneau de Montréal offre au public, aujourd'hui, par le truchement des maisons de valeurs de placement Clément, Guimont, Inc., de Québec et Forget & Forget Ltée, de Montréal, une nouvelle émission de \$525,000 d'obligations première hypothèque, remboursables en série.

C'est l'intention de la compagnie de s'associer de plus en plus intimement à ces développements en y apportant le concours de son expérience, de ses laboratoires et d'une organisation moderne.

L'administration

Le Conseil d'administration de notre compagnie se compose des personnes suivantes: MM. Paul L'Africain, président, Rosaire Courtois, C.A., H. J. O'Connell, J. A. M. Charbonneau, Henri Clément, Jacques Forget, R. O'Gleam, directeur; Paul-H. Guimont, secrétaire.

Casgrain et Charbonneau compte 190 employés, comprenant 5 chimistes diplômés et 20 vendeurs à travers le Canada.

Les propriétés

La compagnie possède un important immeuble situé à 445, boulevard Saint-Laurent, Montréal, au centre du quartier des affaires de la Métropole. De construction récente, cet immeuble, partie à 7 étages et partie à 8 étages, d'une superficie de 120,739 pieds carrés, comprend les bureaux, salles de vente, entrepôts, appareils et chambres frigorifiques, laboratoires, nécessaires à la poursuite régulière des opérations de la compagnie.

Les affaires

Le total des ventes a passé de \$394,485.00, en 1941, à \$2,264,646.00 l'an dernier. Comme pour les premiers cinq mois de cette année, elles se sont totalisées à \$1,057,075.00, il semble donc logique de laisser entendre qu'il y aura, de nouvelle augmentation cette année, pour la 10ème année consécutive. Ses profits se sont chiffrés à \$66,907.00 l'an dernier, en regard de \$32,781.00 en 1941. Pour le dernier exercice financier (1949), les profits nets de la compagnie, avant dépréciation, impôts et, se sont élevés à \$925,945, tandis que ses immobilisations figurent à \$737,693.

International Paper Co. Le conseil d'administration d'International Paper Co. a avisé la Bourse de Montréal qu'il a voté aujourd'hui un dividende additionnel de 25% sur les actions ordinaires, en plus d'un dividende trimestriel de 75 cents par action, payable sur toutes les actions en cours, y compris les actions à émettre sur une base de dividende. Un dividende trimestriel régulier de \$1.00 a été déclaré sur les actions privilégiées et les deux seront versés le 22 septembre aux actionnaires inscrits le 25 août.

A propos de... (suite de la page six)

L'oubli des traditions. Ils ne sont pas assez "à la portée des chanteurs", étant trop difficiles. Ils ne sont pas rythmés, et les syllabes muettes aux temps forts pullulent. Les paroles sont souvent trop naïves pour notre temps. Trop rarement ce sont de vraies prières... M. Lapiere a raison d'invoquer saint Louis de Montfort, et de se réclamer de lui. Comme saint Alphonse, qu'il cite aussi, Montfort fit autant de bien par ses cantiques que par ses sermons. Ses chants étaient aimés de tout le monde. Il ne déshabillait pas aux règles de l'Eglise sur les cantiques. Ses airs furent surtout ceux de chansons indésirables qu'il voulait remplacer: ce résultat obtenu, il trouverait de nos jours des airs plus religieux. On lui est fidèle en mettant encore des airs sur ses poèmes, comme en rythmant ceux-ci, pour les rendre acceptables à un temps plus difficile. Cette adaptation a été réalisée dans l'ouvrage cité: elle était nécessaire et est bien acceptée du peuple, qui aime les chants traditionnels ainsi mis à sa portée. Toutes les choses publiées ont besoin d'adaptation à leur temps. On fait des progrès dans tous les domaines, pourquoi pas dans le chant d'église...

La "lecture à haute voix"

UNE grande cause du silence à l'église, c'est la campagne pour la lecture. Celle-ci est même recommandée par des congrès. Tantôt chacun met le nez dans son livre, en silence, tantôt il subit des traductions lues à haute voix, qui sont défendues par au moins trois livres de Rome: (Prop. 422, 500, 782, ed. alt.) Quant au public paroissial populaire, "ça ne lui dit rien; pour que ça lui dise quelque chose, il faudrait qu'il participât au chant, selon son génie propre". (Par. com. miss., p. 57.) L'Eglise, en disant que "beaucoup ne peuvent se servir du missel, même traduit" ("Mediator Dei", 106), invite tout le monde, six fois au cours de cette dernière encyclique, à chanter (194, 195, 196). Et à chanter des chants "populaires", souvent dans la langue vernaculaire. La Constitution "Divini cultus" dit: "Que les fidèles assistent aux cérémonies sacrées (donc aussi aux messes basses), non comme des spectateurs muets... mais, faisant alterner leurs voix... Alors il n'arrivera plus que le peuple ne réponde... aux prières communes... en langue liturgique ou en langue vulgaire." Le Règlement de Mus. S. de Rome invite tous les fidèles à prendre une part active aux fonctions saintes par le chant... des hymnes... et des cantiques en langue vulgaire" (2 février 1912).

Le 25 mai 1950, la S. C. des Sém. et Univ. écrivait: "L'Eglise... désire que partout le peuple chante dans ses églises... qu'il ait ses recueils de chants populaires choisis d'après des critères liturgiques sains... et enseignés dans toutes les écoles... qu'on y enseigne et pratique le chant liturgique et populaire." Et encore: "L'expérience a prouvé que le chant de la multitude est toujours une apologie vivante de la foi." C'est le chant collectif et compris que le peuple aime, c'est ce qui peut l'amener et le retenir à l'église. Il le chante avec fruit pendant quinze siècles, et il ne s'en fatigue jamais. Qu'il le chante donc quand c'est permis, et qu'il chante du latin quand il le faut! C'est pour aider le peuple à obéir à l'Eglise que le recueil "La Prière chantée" a été composé. Il est en vente aux Librairies Beauchemin, 430, rue Saint-Gabriel, Montréal, et à l'Action Catholique", 3, boulevard Charest, Québec.

E. DUBOIS, ptre, aumônier du Bon-Pasteur, Sunny Brae, N.-B.

La guerre de Corée a brusquement mûri le jeune conscrit américain

Le conflit l'a étonné mais non pas affolé — Froide détermination extérieure — Retour à la pratique religieuse — L'attitude des épouses

New-York, 9 (A.P.) — Tout comme son aîné de Pearl Harbor, le soldat américain moyen qui va combattre en Corée part sans beaucoup d'illusions sur ce conflit et surtout sans aucun goût de la guerre. Il n'entretient seulement une âpre et froide détermination d'en finir au plus tôt avec cette agression.

La plupart des combattants actuels à-bas s'étaient enrôlés pour ce qui semblait seulement, avant le 25 juin, devoir être une plaisante période de congé payé. Mais, maintenant qu'on l'a expédié d'urgence en Extrême-Orient et qu'il est au feu, il se montre encore étonné mais non pas affolé.

Telles sont les premières conclusions atteintes par l'enquête des Associated Services, qui ont pris depuis 1945 la place du célèbre U.S.O. (United Service Organizations) comme organisme de divertissement et de repos des troupes. L'A.S. a mené cette enquête pour le compte des milieux juifs, protestants et catholiques dans 88 centres divers de repos.

Elle montre que la guerre de Corée a eu pour premier effet de mûrir hâtivement les 365,000 jeunes gens de 20 ans et moins qui portent l'uniforme américain et sont déjà partis pour le front ou vont bientôt y aller. Ils se préoccupent maintenant de problèmes pratiques et personnels.

Plusieurs, qui n'avaient jamais fréquenté les services religieux de leur pays, ont commencé d'y aller régulièrement depuis peu à l'étranger. Dans cette foule, il y en a de vantards et aussi de calmes mais pas de frénétiques. Ces jeunes gens donnent l'aspect du boxeur à qui un solide coup de poing a pour un moment coupé le souffle et qui est prêt à revenir quand même au combat mais se sent cependant un peu anxieux.

Les combattants plus âgés, déjà mariés et pères de familles, sont ceux qui se montrent les plus froids et les moins causeurs. Ils ont d'ailleurs trop de centaines de petits problèmes à régler, en tentant d'assurer le sort de leurs dépendants, pour avoir le temps de parler beaucoup.

Leurs épouses leur ressemblent. Quelques-unes, chez les plus jeunes, se montrent parfois hystériques; les autres, qui ont déjà connu l'aventure de la seconde guerre mondiale, paraissent plus fatalistes et aussi calmes que leurs maris.

Les Associated Services ont commencé de recueillir environ \$10,000,000 destinés à maintenir des cantines et des centres de divertissement en plus grand nombre possible dans tous les ports d'embarquement ainsi que derrière les lignes du front.

Un jeune maniaque frappe 2 femmes à coups de poignard

Deux jeunes filles ont été victimes lundi d'un jeune maniaque de 12 à 15 ans. Toutes deux ont été blessées d'un coup de poignard alors qu'elles se promenaient sur la rue. Leur agresseur, un jeune garçon, a pris la fuite à bicyclette. Mais l'état des deux victimes n'inspire aucune crainte sérieuse.

Le premier incident s'est produit vers 9 h. 15, dans le tunnel de l'avenue du Parc, près de la rue Beaubien. Mlle Gabrielle Rotondeau, âgée de 27 ans, et domiciliée au 6972 rue Jeanne-Mance, passait sur le trottoir. Un jeune cycliste s'arrêta soudain près d'elle et lui donna au côté droit un coup de poignard. La victime fut aussitôt transportée à l'hôpital Saint-Luc, mais sa blessure est superficielle.

Un peu plus tard, soit vers 9 h. 40, Mlle Marcelle Jetté, âgée de 18 ans, qui habite à 220 est, rue Saint-Zotique, était assaillie par un jeune garçon à bicyclette. On croit qu'il s'agit du même agresseur. Ce dernier tenta de la frapper au côté, mais un geste instinctif de la jeune fille fit porter le coup sur le poignet droit. Elle a dû subir deux points de suture avant de retourner chez elle.

La sûreté alertée a dépêché le sergent-détective Richard Jones, de l'escouade des homicides, pour mener une enquête sur cette étrange affaire.

On se souvient que dans la soirée du 4 août dernier, une autre jeune femme avait été victime d'une semblable agression. On croit que le jeune maniaque en serait aussi responsable.

On devra démolir l'école Saint-François-Xavier, rue Rachel

La démolition de l'école Saint-François-Xavier; une augmentation de 10% sur la valeur des édifices scolaires pour répondre aux exigences des compagnies d'assurances-feu; et le choix d'un entrepreneur pour l'érection de l'agrandissement de l'école Nicolas-Viel; telles furent les principales décisions prises, hier après-midi, par la Commission des écoles catholiques de Montréal.

Après trois ans de plaintes de la part des contribuables, les directeurs de la Commission scolaire ont décidé d'ordonner la démolition de l'école St-François-Xavier, située sur la rue Rachel. Les soumissions à cet effet seront acceptées jusqu'au 22 août. Le rapport présenté par M. Edmond Latourlelle, architecte, déclare que cet édifice est un danger véritable pour les élèves.

Le retard de ce règlement, déclare M. Eugène Doucet, président, est dû à l'indécision où nous étions de réparer ou de démolir cette école.

Conférence d'un savant anglais

Un grand savant anglais, le professeur E. K. Rideal, de l'Université de Londres, membre de la Société royale, prononcera une conférence intitulée "Reactions in Mono Layers", mercredi le 9 août, à 4 h. de l'après-midi, à la salle des conférences de l'Institut canadien des recherches sur les pâtes et papiers, selon une information communiquée aujourd'hui par M. Otto Maass, directeur général de l'Institut.

d'assurances contre les incendies obligent la Commission scolaire de Montréal à ajouter 10% à l'évaluation de leurs édifices. Cette augmentation se chiffrant à \$4,200,000 la commission devra donc, pour les trois prochaines années, payer environ \$15,300 de plus en primes d'assurances.

Des huit soumissions, variant de \$225,000 à \$125,000, présentées pour l'érection de l'agrandissement de l'école Nicolas-Viel, ce fut celle de M. L. P. Thériault qui fut acceptée. Ce dernier s'engage à s'acquitter de ces travaux de construction pour la somme de \$121,385, soit la plus basse soumission présentée, hier après-midi.

D'ici trois semaines, M. Doucet a affirmé qu'il sera en mesure de faire adopter par le conseil les plans pour la construction de l'école Ste-Bernadette-de-Lourdes. On demandera des soumissions vers la mi-septembre.

Café The Confiture. ADOPTER LES PRODUITS DESY. RECONNUS LES MEILLEURS. J.-A. DESY Lt. MONTRÉAL.

Nature des opérations

A ses tout débuts, les opérations de cette compagnie étaient limitées à la vente de produits pharmaceutiques et, par la suite, à la fabrication de certaines spécialités médicales.

Quelques années plus tard, pour répondre à une nouvelle demande créée par le relèvement du niveau de vie et par l'application et le développement des programmes de sécurité et d'hygiène sociale des différents gouvernements du pays et des compagnies d'assurance en général, l'entreprise développait les départements de vente suivants qui la placent aujourd'hui au premier rang parmi les entreprises du genre au pays: produits et appareils de chirurgie dentaire, instruments de chirurgie, instruments vétérinaires, appareils, fournitures et accessoires d'hôpitaux, appareils de rayons-X, appareils de laboratoires, instruments scientifiques, laboratoires de recherches, articles divers, remèdes brevetés, spécialités médicales, etc.

AVIS

La blanderie The New Method Washing Ltd annonce que le 24 août 1950, à 10 heures de l'après-midi seront vendus à l'encan les objets confiés à ses soins pour être blanchis ou repassés ou pour être nettoyés ou teints ou entreposés, lesquels objets n'ont pas été réclamés dans les 12 mois de leur dépôt. La vente se fera aux bureaux de la compagnie situés à 6485 rue Christophe-Columb, Montréal, P.Q.

NOUVELLE EMISSION \$525,000. OBLIGATIONS PREMIERE HYPOTHEQUE REMBOURSABLES EN SERIE de CASGRAIN & CHARBONNEAU LTÉE (Incorporée en vertu de la Loi des Compagnies de Québec) comprenant \$130,000. d'obligations à 4% échéant du 1er février 1951 au 1er août 1955 \$395,000. d'obligations à 4 1/2% échéant du 1er février 1956 au 1er août 1966 D'après notre Conseiller Juridique, Me Marcel Piché, C.R., ces obligations constituent un placement légal pour les Compagnies d'Assurance-Vie, en vertu de la Loi des Compagnies d'Assurance Canadiennes et Britanniques et d'après la Loi des Assurances de Québec. FIDUCIAIRE: SOCIETE NATIONALE DE FIDUCIE LA COMPAGNIE: Fondée à Montréal en 1910, Casgrain & Charbonneau Ltée, occupe aujourd'hui une place de premier plan parmi les entreprises de production et de distribution de produits pharmaceutiques au Canada, entre autres: produits et appareils de chirurgie dentaire, instruments de chirurgie, instruments vétérinaires, appareils, fournitures et accessoires d'hôpitaux, appareils de rayons-X, appareils de laboratoires, instruments scientifiques, laboratoires de recherches, articles divers, remèdes brevetés, spécialités médicales. Nous offrons ces obligations sous les réserves de leur émission, de leur livraison entre nos mains et de l'approbation de notre Conseiller Juridique. PRIX 100. et l'intérêt couru. Délivrance des titres définitifs: le ou vers le 30 août 1950. Sur demande, nous adresserons un prospectus de cette émission. CLÉMENT, GUIMONT INC. FORGET & FORGET LTÉE 56, rue St-Pierre, Québec. 51 ouest, rue St-Jacques, Montréal. Les renseignements ci-dessus, puisés à bonne source, n'engagent pas notre responsabilité.

DUPUIS DECORATION UN CHEZ-SOI IDEAL REALISE PAR DUPUIS à GRENVILLE, QUE. Les photographies ci-contre font voir l'agencement de toute beauté, d'inspiration moderne, réalisé par le service de DECORATION INTERIEURE de la maison DUPUIS FRERES. Cette maison a été entièrement meublée et décorée d'après le style le plus nouveau... ceci comprend meubles, draperies, rideaux, lampes, tapis, cadres, potiches, etc. Confiez le soin de transformer votre intérieur, avant l'automne, à notre Service de décoration intérieure. Adressez-vous au 5e étage chez DUPUIS. Dupuis Frères. OUVERTS JUSQU'À 9 H. LE VENDREDI SOIR